

A U V E R G N E



ARCHITECTURES

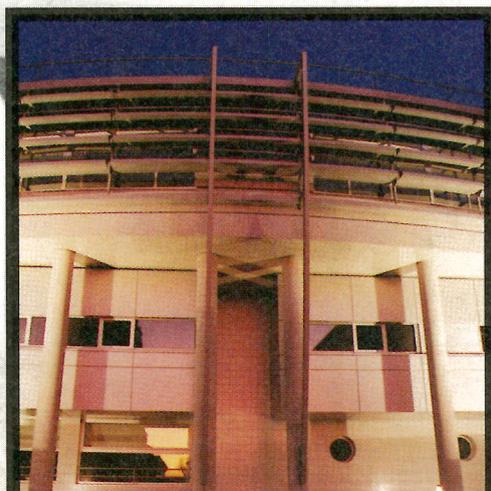
REVUE
DU CONSEIL REGIONAL
DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
MARS 1993
N°3

L'extension du centre hospitalier
à Vichy

Oh, la belle aérogare !
de Clermont-Ferrand

La Caisse des Dépôts
L'intérêt du banquier

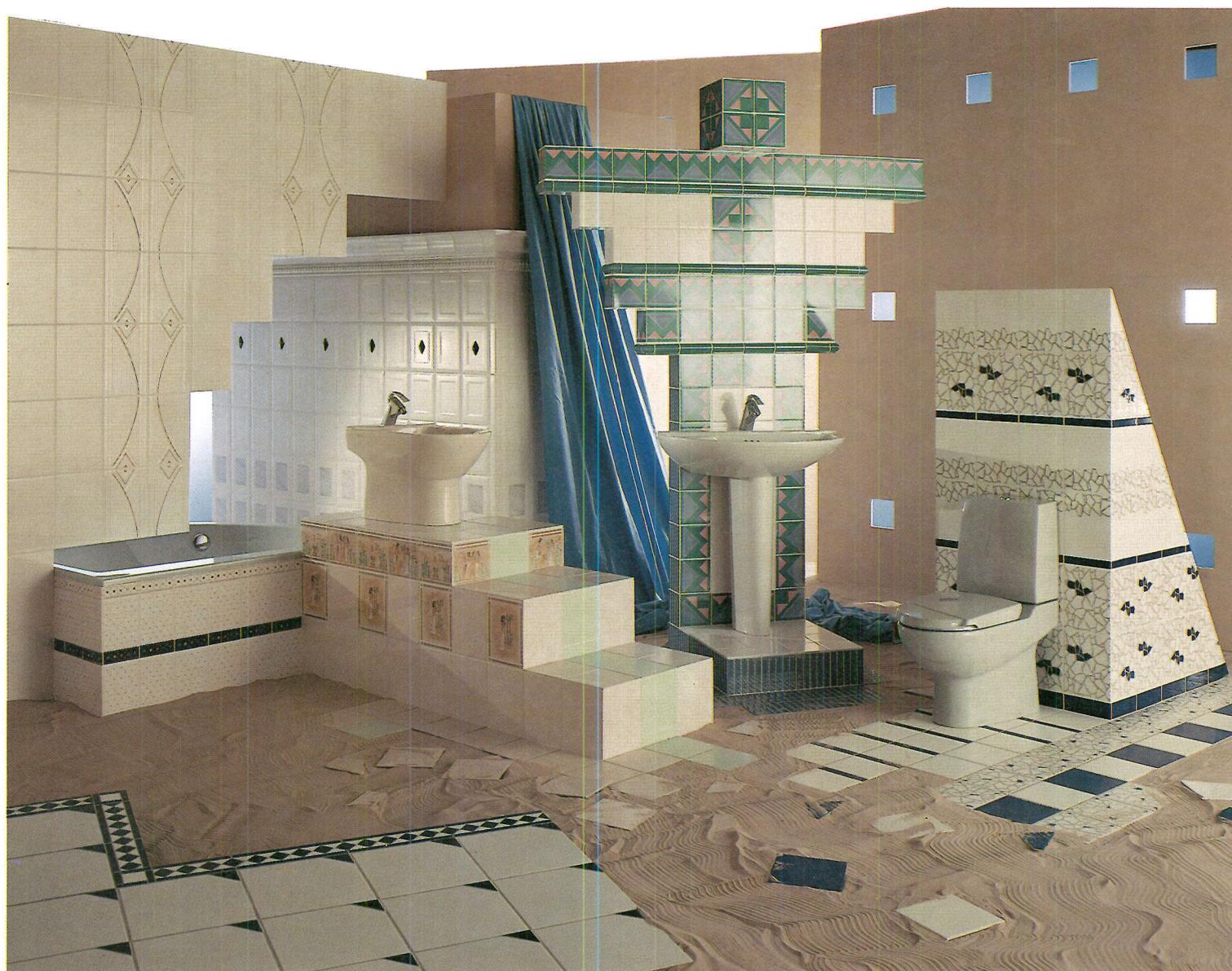
Jean Fourgeaud
Un voilier nommé désir



Aménagement des villes

Les archis
ont
des idées

Villeroy & Boch



Laissez-vous conseiller par l'ensemblier de la céramique.

***Ses carreaux muraux, ses appareils sanitaires, ses carreaux de sol allient :
Technique et Esthétique, Formes et Couleurs
dans le plus pur respect des tendances décoratives actuelles.***

DIRECTION RÉGIONALE SUD-EST

Division Carreaux - Tél. 78 33 42 50
Division Sanitaire - Tél. 78 33 47 85
BP 85 - 69132 ECULLY Cedex

Ets ROUCHY

Michelle Reuge - Architecte DPLG
18, rue Louis Blériot
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 73 90 20 30

Villeroy & Boch

ROUCHY

CARRELAGE - SALLES DE BAINS - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - ENERGIE GAZ
Les Arts de la Table - Liste de Mariage - Cadeaux

ISSOIRE - CLERMONT-FD - CUSSE T/ VICHY - AURILLAC - ONET LE CHATEAU / RODEZ

4

conseil de l'ordre

- Rémunération des collaborateurs... attention !
- Décret M.O.P. : la fin du tunnel ?
- Le dernier mot d'Allibert
- Le point sur les concours
- Les stages en 1993

8

événement

Oh la belle aérogare !

Les architectes ont réussi à rendre transparente une aérogare sombre et à mettre en permanence les voyageurs en contact avec l'univers aérien.

10

dossier

Aménagement des villes : les archis ont des idées

Et si, enfin, on laissait aux architectes le soin d'organiser l'aménagement de nos communes... un scénario logique qui semble avoir de plus en plus de défenseurs en Auvergne, parmi les maires et les représentants de l'Équipement.

**La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne.**

Édition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 73.93.17.84. Fax. 73.34.39.09
Directeur de la publication : Roland Ondet
Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Jean-Pierre Espagne
Conception Réalisation : G. de Bussac 73.92.32.78 avec la participation de Vice Versa pour la réalisation graphique et de Michel Josselin pour la rédaction
Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde. Tél. 73.62.81.08
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1993.



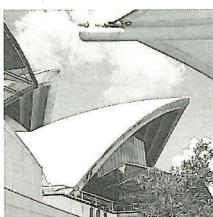
sommaire

15

partenaire

La Caisse des Dépôts L'intérêt du banquier

Après avoir joué strictement son rôle de banquier, la Caisse des Dépôts s'intéresse de plus en plus aux architectes. Comme l'explique Alain Weber, directeur régional, la raison n'est pas dénué d'intérêt.



17

lignes de vie

Jean Fourgeaud Un voilier nommé désir

Il y a tout juste dix ans que Jean Fourgeaud décidait de prendre le large, de s'offrir des grandes vacances, de ranger ses calques et d'arpenter le monde à la voile. Le récit de son extraordinaire voyage.

18

savoir-faire

Une bibliothèque de prêt à Puy

46 logements à Clermont-Ferrand

L'extension du centre hospitalier à Vichy

21

banc d'essai

La thalasso chez soi

Depuis quelques années, les français découvrent le bien être apporté par la "balnéo". Notre reporter a mené l'enquête.

22

l'observatoire

L'Observatoire des concours dans la région Auvergne

annonces

Demandes d'emploi, vente de matériels...

"Quand le bâtiment va, tout va". Ce **e n j e u** nous offrir un cadre tout à fait favorable à notre démarche.

lancé sur le ton de la plaisanterie est en train, dans la période que nous traversons, de prendre sa véritable dimension. Le bâtiment, en effet, se présente plus que jamais comme un excellent baromètre de notre vie économique.

Or, l'année 1993 s'annonce plutôt mal dans ce domaine et les quelques chiffres alarmants sur lesquels on pourrait épiloguer n'auraient pour but que d'assombrir davantage les perspectives de travail pour chacun d'entre nous. La morosité est suffisamment de rigueur pour que je n'y rajoute quelques "maux".

Les architectes n'échappent pas à la crise. Aussi fallait-il rapidement alerter les décideurs politiques de notre pays de la gravité de la situation que subit l'ensemble de nos confrères. La toute proche échéance électorale a semblé

L'ensemble des formations politiques a été rendu destinataire par le conseil national de l'ordre des architectes d'un memorandum fortement motivé intitulé : "Les dix questions des architectes". Cette action a été reprise par notre conseil Auvergne en envoyant ce document aux futurs candidats régionaux aux législatives en leur demandant d'illustrer leurs réponses en s'appuyant sur des exemples locaux. Bien sûr, ce questionnaire n'a pas la prétention de vouloir apporter des réponses à l'ensemble des problèmes soulevés, mais sans doute aura-t-il le mérite de faire prendre conscience aux candidats de l'étendue de la crise et des préoccupations légitimes de notre profession.

Souhaitons qu'il en soit ainsi pour que soient trouvées des solutions sur lesquelles pourront alors s'engager les responsables politiques de notre pays, de notre région.

Roland Ondet, Président



Recrutement. L'Association des amis du Musée du Textile Choletais recrute des animateurs pour un chantier international de restauration du patrimoine. Le profil du poste pour cet emploi saisonnier (période de trois semaines entre le 1er juin et le 30 septembre 1993) peut être consulté au secrétariat. Date limite d'envoi des candidatures : 31 mars 1993.

ACOARCHI, Association des Conjointes Collaborateurs d'Architectes, a renouvelé son bureau pour l'exercice 1993. La déléguée pour notre région est Françoise Branchu, tél. 86.52.18.03.

Le XVIIIème Congrès Mondial de l'UIA se tiendra à Chicago du 18 au 21 juin 1993, conjointement avec la Convention Nationale de l'American Institute of Architects, sur le thème : "L'Architecture à un carrefour : concevoir un avenir durablement viable". Pour les conditions de participation à cette manifestation, s'adresser à la Section Française de l'UIA, Mme Chabredier, 16.1 / 47.23.81.84.

Le Collège National des Experts Architectes Français organisera son 26ème Congrès National les 24, 25, 26 et 27 juin 1993 à Clermont-Ferrand.



La Montagne

Onze architectes prêtent serment. Le 16 novembre, onze jeunes architectes ont prêté serment dans les locaux du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes. Issus pour la majorité de l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand, ils rejoignent ainsi les quelques cinq cents architectes auvergnats. Cette manifestation à laquelle était convié un certain nombre de personnalités du bâtiment a permis de présenter nos jeunes confrères et de mieux faire connaître notre profession. La soirée s'est achevée dans une ambiance conviviale avec la sympathique participation de la "Fanfare des Beaux-Arts".

Rémunération des collaborateurs... attention ! De nombreux cabinets travaillent en collaboration avec des confrères, des étudiants ou des dessinateurs rémunérés en honoraires. Le paiement par honoraires versés ou rétrocédés est dans la plupart des cas ILLÉGAL, car assimilé à un salaire déguisé. En effet, il peut facilement être démontré qu'il existe un lien de subordination entre ceux que nous appellerons l'"Employeur" et l'"Employé" et ce selon l'un des critères suivants : L'"Employé" travaille dans les locaux de l'employeur ; il est intégré dans la structure de l'équipe de l'employeur et se conforme à ses instructions ; il n'a pas de responsabilité professionnelle vis-à-vis des clients, des entreprises, de l'administration... ; il est rémunéré sur une base horaire présentant un caractère forfaitaire.

L'existence d'une clientèle personnelle concomitante n'exclut pas l'activité salariée et n'est en aucun cas une protection puisqu'un Architecte salarié chez un confrère peut très bien avoir sa propre activité libérale. Les rétrocessions d'honoraires sont autorisées, sous des conditions précises et restrictives, et ce en

dehors de tout lien de subordination. Le travailleur qui reçoit des honoraires doit justifier d'une spécialité : Ingénieur, Economiste, Paysagiste. Il ne doit pas travailler régulièrement pour l'employeur ; il doit pouvoir refuser ; il a son propre matériel et des propres fournitures ; il n'a pas de place affectée chez l'employeur et travaille de préférence dans son propre cadre ; il ne reçoit pas d'ordre ; il n'est rémunéré qu'après exécution de sa tâche. Autant de conditions difficiles à réunir pour un dessinateur, un étudiant ou un jeune confrère tout juste diplômé. **Le risque est grand.**

Le conseil que nous pouvons donner est de ne faire appel qu'à des personnes appartenant à une structure commerciale (SARL, EURL) versant déjà un salaire et payant régulièrement ses cotisations à l'URSSAF. Cette solution met les parties à l'abri de tout reproche. Des contrôles de l'URSSAF ont déjà eu lieu chez certains confrères qui ont payé très cher leur négligence ou leur ignorance de la Loi. Pour finir, un mot sur les étudiants. Il n'existe actuellement, selon l'URSSAF, que deux possibilités de rémunération : l'indemnité de stage ou le salaire, à l'exclusion de toute autre solution. A vous d'en tirer les conclusions...

Accès. Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Intégration procède à une information sur l'accessibilité des lieux publics et privés par le biais d'une plaquette intitulée "Accès". Cette plaquette peut être consultée auprès du secrétariat du Conseil de l'Ordre des Architectes ou être commandée au prix de 12 F l'exemplaire auprès de l'association chargée de l'édition : ADHEB - 19, rue du Château - 35650 Le Rheu.

Entrevues. Au cours d'un entretien qui s'est déroulé le 9 février dernier, Roland Ondet, Président, et Jean-Pierre Espagne, Vice-Président de l'Ordre des Architectes, ont longuement attiré l'attention de Claude Liebermann, Vice-Président du Conseil Régional Auvergne, Maire de Riom, sur les problèmes soulevés dans notre région par le lancement d'un certain nombre de concours faisant appel à la procédure "conception-construction". Ils ont pu faire part de leurs points de vue sur la question, donner l'interprétation des textes officiels s'y rapportant et exprimer leur détermination face à une telle procédure.

Le 4 mars dernier, le Président Roland Ondet, accompagné de Marc Perrin et Daniel Rossato, conseillers représentant l'Allier, ont pu s'entretenir avec le Directeur Départemental de l'Equipement de l'Allier au cours d'une réunion qui s'est tenue à Moulins. Durant cet entretien des sujets divers portant sur les concours (concours de l'Hôpital de Saint-Pourçain / Mise en place de la Charte des Concours), sur les relations à mettre en place dans les départements entre la profession et l'Equipement, ou encore tel que le nouveau "permis paysagé" ont pu être abordés. Gageons que cette réunion soit un point de départ à des relations plus suivies.

La M.I.Q.C.P. (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques) vient d'élargir le nombre de ses consultants à 18 nouveaux architectes libéraux, tous installés en région, reconnus pour leurs compétences professionnelles, leur capacité à négocier et recommandés par les DIREN, les directeurs de CAUE ou les architectes conseils de l'Equipement, consultés sur ces choix. Ils seront appelés à représenter la MIQCP dans les jurys de concours en dehors de leur région d'exercice. Parmi les 18 architectes retenus, à noter notre consœur Francine Imholz.

De gauche à droite :
François Desccœur,
Roland Ondet,
Georges Suchet,
Aimé Vernay,
Anne-Marie Borel.



Toutes nos félicitations au confrère Aimé Vernay qui a reçu la médaille de la sécurité du travail décernée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité, sur proposition du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Auvergne, pour son dévouement et l'intérêt qu'il a porté pour l'ensemble des problèmes de l'hygiène et de la sécurité dans le travail. Notre confrère est ainsi le premier architecte français à se voir décerner cette distinction.

Décret M.O.P. : la fin du tunnel ? On n'osait y croire. Certes le ministre de l'équipement avait bien confirmé, le 19 octobre dernier lors de l'inauguration de la Semaine de l'Architecture, son intention de faire aboutir la publication des décrets d'application de la loi MOP, mais la position du S.N.B.A.T.I. paraissait si intangible sur ce qu'il est convenu d'appeler "la consultation amont de l'entreprise générale" et les critères d'utilisation de la procédure "conception-construction" que tout compromis paraissait impossible. Restait donc une seule voie possible : celle d'un arbitrage ministériel et la confirmation par Matignon d'une décision qui deviendrait alors "gouvernementale" et permettrait la consultation du Conseil d'Etat.

Le ministre avait annoncé à Rémi Lopez, lors de l'audience du 5 janvier, son intention de conclure en faveur des thèses de la profession, c'est-à-dire en respectant strictement les dispositions législatives et en faisant sienne la position de Guy Malandain, député et rapporteur de la loi MOP devant le Parlement. Encore fallait-il modifier une nouvelle fois les projets de décret, en particulier l'annexe IV et les textes relatifs à l'article 18. La rédaction n'a été bouclée que le 5 février, et le "bleu" de Matignon transmis le jour même à la Haute Assemblée.

Victoire des thèses développées par l'Ordre et ses partenaires de la maîtrise d'œuvre ? Il est encore un peu tôt pour le dire. En effet, la saisie du Conseil d'Etat est une chose, mais la nomination d'un rapporteur, l'examen par la section administrative en sont une autre. Le délai d'examen, pour un décret de cette importance, est en général d'un mois. Nous serons alors début mars. L'ultime ligne droite sera alors la signature des différents ministres, avant la publication au Journal Officiel. Les décrets de la loi MOP, votée sous la précédente législature, seront-ils publiés avant la fin de celle-ci ? On veut le croire, en espérant qu'une ultime embûche ne vienne pas d'ici là enrayer le processus. (Extrait de la lettre du Conseiller - février 1993).

Société d'exercice libéral. Dans le cadre des nouveaux décrets et applications relatifs à l'exercice de la profession d'architecte sous forme de société d'exercice libéral, une réunion d'information animée par M. Allibert, Conseil Juridique et Fiscal, se déroulera le 6 avril à 17 h au siège du Conseil de l'ordre. Nous comptons sur votre présence pour débattre de ces nouvelles mesures qui nous semblent importantes pour la profession.

En complément de cette réunion, un stage sur les différentes formes juridiques de la profession sera organisé au mois de novembre par le conseil de l'ordre avec M. Allibert comme intervenant.

Une intervention payante. Notre conseil avait attiré l'attention du Ministère de l'Agriculture sur la faiblesse de l'indemnité accordée aux concurrents appelés à "plancher" sur le Concours pour la Construction de la nouvelle DDAF du Cantal. Marc Perrin, qui représentait le CROA au jury de cette consultation, a réussi à obtenir un supplément d'indemnité de 15000 F pour chacune des équipes non retenues qui percevront donc 75000 F au lieu de 60000 F. Bravo Marc et merci pour eux...

Le dernier mot.

Ah, Mon vieux copain Antoine, tu as encore eu le dernier mot !
Il y a longtemps que tu voulais rassembler tes confrères au Puy.
Et ta dernière facétie fut de nous réunir nombreuses
et nombreux, pendant que toi, ivre d'espaces et de liberté,
avais changé le turbo pour la 3ème fusée.

Te voilà dans les méandres interstellaires, et nous,
de t'attendre ici.

Sous les voûtes gothiques de la plus vaste église
du département, tu as fait vibrer ces architectes
comme tu le voulais.

Bien plus, même !

C'est tout toi, ça ! Trente trois années de fréquentation
nous ont fait connaître au fond. Je puis dire à nos amis
que si ta naissance à Paris de parents vellaves, marquée ensuite
par tes premiers pas dans la vie à travers la "Jeune Garde"
(républicaine), ton amour du sport, de la boxe à l'escrime,
de la natation au judo, tes études à l'Ecole Boule où étonné
tu as appris à voir sous les trois dimensions, la guerre ("drôle"
mais si difficile), tu n'as pas voulu garder ces attaches
en Ile de France, c'est dans cette Haute-Loire
que tu voulais vivre.

Tu as renoncé à la scie sterling pour le graphos. Notre patron,
Michel Kaepelin, t'apparis -comme à bien d'autres- ce métier
qui fut le tien. C'est là que, de longues années durant,
"le Patron" nous a inculqué le goût du travail bien fait
et cultivé le plaisir de la conception désintéressée.
A la cinquantaine, tu n'as pas eu peur de te lancer
dans l'aventure PROMOCA, investissant tes forces et tes temps
libres pour accéder à ce titre que tu as porté dignement.

Pourtant, à cette époque, un ancien de Boule t'offrait
une situation brillante et lucrative. Tel n'était pas ton souhait.
Le virus de l'Architecture faisait son œuvre. La vie spartiate
t'attirait plus que le confort doré. Tu voulais "bouffer"
du chantier, bâtir pour ces enfants que tu chérissais entre
tous : les handicapés. Tu avais beau répéter "Je ne suis pas
né pour travailler", tu as choisi le travail. Et quel travail !
Dévoué à la cause de notre profession, tu as été élu
conseiller et accompli tes 8 années de présence au poste
de Vice-Président de l'Ordre des Architectes.

La vie ne t'a pas épargné, ni toi ni les tiens ; tu n'as jamais
baissé les bras. Tu as bâti leur avenir avec ton cœur.
Combien pourront oublier ton regard ahuri, curieux,
enfantin ? Jamais le coup du PLM St-Jacques et "la suite"
que tu as obtenu à vil prix, ne s'effacera de nos mémoires...
Tout toi, je te dis !

Tu es revenu au pays, cet "Emblaves" ⁽¹⁾ de tes origines
où tu as rejoins les tiens : Rosières.

Rosières, quel joli nom ! Ton écran d'ordinateur n'est pas loin.
Mais, toi, boulimique, il te fallait plus grand,
beaucoup plus grand.

Nous savons bien, nous tes amis, tes Confrères,
que lorsque tu auras fait le tour de toutes les galaxies,
analysé leur modénature avec cette liberté que tu demandais
si fort pour les Architectes, nous verrons ton front souligné
par ces sourcils qui marquaient ta personnalité, ombrage
à peine soutenu de ton regard malicieux
respirant la bonne

humeur, venir
dis-je, nous crier :

"Hé, les gars,
venez voir, ici
c'est chouette!"

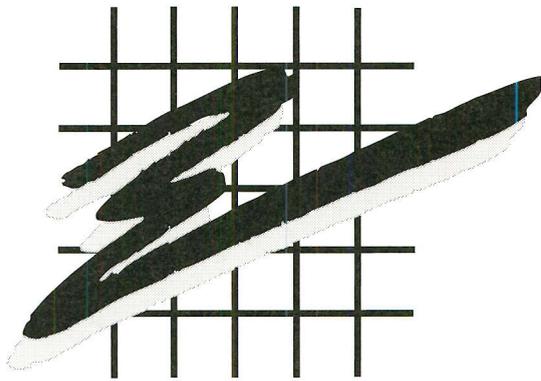
Et nous
te répondrons :
Mon Cher Allibert,
d'accord,
mais plus tard.



Jean Pestre

(1) Terre à blé.





**DES ENSEIGNES
A VOTRE IMAGE**

**FLEURY
AUJEAN**

73.42.72.12

**CONCEPTION / FABRICATION
POSE / ENTRETIEN**



consultez l'Annuaire Electronique

SHOW-ROOM ET UNITE DE FABRICATION

**Z.I. BREZET EST/RUE PAUL BOULANGER
BP 349/63009 CLERMONT FD CEDEX
FAX: 73.92.41.97**

COPIE NOIRE ET COULEUR CONNECTEE PAO / DAO

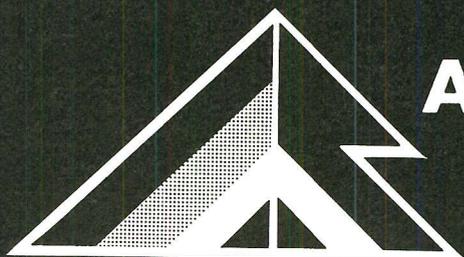
**POURQUOI
LES ARCHIS
SONT
ARCHI-POUR
AUVERGNE
REPRO.**

En Auvergne, la plupart des cabinets d'architecture sont des clients d' AUVERGNE REPRO.

Parce qu'AUVERGNE REPRO connaît bien leurs besoins spécifiques en matière de photocopie et d'édition.

Parce que distributeur de toutes les grandes marques dont MINOLTA, le N°1 du copieur d'applications, AUVERGNE REPRO leur propose toujours la meilleure solution possible.

Parce qu'après 13 années de réussite et de stabilité AUVERGNE REPRO leur apporte un service diligent et efficace, y compris en matière de financement.



AUVERGNE REPRO

**ZA de Mozac - B.P. 51 - 63202 RIOM CEDEX
73 38 68 77 Fax : 73 38 82 25**

Le point des travaux sur la Charte des Concours

Les travaux de concertation autour du projet de Charte avancent à grands pas depuis ce début d'année.

Une première réunion avait lieu le 11 janvier au siège de notre Conseil afin de concerter les points de vues avec nos partenaires de la conception et l'ingénierie. De cette fructueuse réunion à laquelle étaient conviés DIREN, DRE, Syndicats Départementaux UNSFA, les CAUE, les SDA, la CICF, l'UNTEC, l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand, devait ressortir la version n°6 de notre Charte.

Le 22 février, une seconde réunion toute aussi constructive réunissant les Conducteurs d'Opération et Maîtres d'Ouvrages délégués institutionnels en présence de Jacques Cabanieu, Secrétaire Général de la MIQCP (1) va permettre la mise en forme de la version n°7 de la Charte. Cette dernière version doit servir de base aux dialogues qui sont envisagés avec les principaux Maîtres d'Ouvrages Institutionnels de notre Région.

Les membres de la Commission du CROA prendront rapidement les contacts qui s'imposent de manière à parvenir à une version définitive qui recueille l'assentiment et donc la signature de ces responsables.

(1) MIQCP : Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques. Elle est à l'origine du "Guide pour le Choix du Concepteur..." ouvrage dont s'inspire largement la Charte.

Nous remercions son Secrétaire Général Jacques Cabanieu, pour son soutien matériel et moral dans l'élaboration de cette Charte dont la MIQCP sera signataire. Nous avons pu apprécier les qualités humaines et la haute compétence de celui qui est l'un des artisans principaux des futurs décrets d'application de la loi MOP. Sa parfaite connaissance des processus de la création architecturale et son objectivité empreinte de rigueur en font un excellent défenseur de la "cause" architecturale. Il est donc légitime que notre Conseil lui en rende hommage et l'en remercie dans ces colonnes. Nous avons d'autant plus de plaisir à le faire que ces remerciements s'adressent à un de nos compatriotes d'origine auvergnate.

Les concours toujours...

Notre Conseil engage des poursuites.

Saint-Julien-Chapteuil (suite)

Passant outre nos avis défavorables et nos propositions répétées de discussion, l'OPAC de la Haute-Loire a procédé au choix du maître d'œuvre pour la conception de la maison de retraite de St-Julien-Chapteuil dans des conditions que notre Conseil estime illégales.

Un jury, dont la composition était rendue caduque du fait de notre refus de participation clairement motivé, s'est cependant réuni en comité restreint.

Sur quatre architectes prévus dans la composition initiale, un seul, dont il convient de souligner la dépendance salariale au Conseil Général de la Haute-Loire, a participé aux délibérations.

Considérant inacceptable la position maintenue tout au long de cette affaire par l'OPAC de la Haute-Loire, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes a dénoncé la légalité des opérations auprès du Préfet. Devrait-on aller jusqu'à la saisie du Tribunal Administratif ? Sans doute, n'hésiterons-nous pas à le faire si nécessaire.

En marge de cette affaire, des rumeurs en provenance de la cité vellave nous indiquent les interrogations sérieuses que se posent nos confrères du Syndicat départemental sur l'attitude de ceux qui, malgré diverses mises en garde, ne se sont pas abstenus de participer à cette consultation.

Notre Conseil aura-t-il à se prononcer sur cette question ? Affaires à suivre...

Une Halle de Veyre

A la veille de Noël paraissait dans la presse locale un avis d'appel de candidatures pour la construction d'une halle des sports pour la commune de Veyre Monton. Il s'agissait d'un appel d'offres d'entreprises dit avec concours (article 302 à 307 du Code des Marchés Publics) que le maître d'ouvrage qualifie abusivement de conception-construction : il faudrait alors se référer à l'article 18-1 de la loi M.O.P., article inopérant du fait de l'absence des fameux décrets d'application (1).

De toute manière, le Ministre de l'Équipement lui-même présente ainsi ces futurs décrets :

"Le texte final est clair. Il ne prévoit pas la consultation de l'entreprise générale en amont des études. Toutefois, dans l'esprit de la loi, la consultation de l'entreprise est autorisée dès l'avant projet sommaire pour les seuls lots de technicité particulière. De même, la procédure de "conception-construction" est strictement encadrée et devra être justifiée par la technicité de l'ouvrage." Notre Conseil a saisi le juge administratif en ce sens.

(1) Ce n'est certainement pas le cas s'agissant d'une halle des sports.

Une laiterie à Aurillac... un concours bidon ?

"L'Auvergne produit des ministres, des fromages et des volcans", c'est ainsi que commence "L'Auvergne absolue", ouvrage consacré à l'œuvre remarquable de l'écrivain journaliste Alexandre Vialatte.

Effectivement, si les volcans ont "fabriqué" l'Auvergne, laquelle a engendré ces merveilleux produits laitiers nourriciers d'illustres hommes politiques, on peut se demander, à la lecture de l'appel de candidatures pour la conception d'une laiterie au Lycée Agricole d'Aurillac, si la qualité des productions ne serait pas en baisse et si le "bon sens" caractéristique de l'Auvergnat ne serait pas en train de se perdre.

A supposer qu'ils puissent avoir à lire une telle annonce, quel pourrait être l'éclat de rire généreux de ces rustres mais authentiques vachers du siècle dernier ? Pressant amoureusement entre leurs cuisses nues le "caillé" pour en extraire le petit lait avant de le hacher menu, le saler et le mettre en "fourme", auraient-ils pu imaginer le haut niveau de technologie que requiert aujourd'hui la fabrication d'un produit dont on est loin d'être sûr que la qualité en soit améliorée ?

Pensez donc : un ensemble en process laitier (1), un bureau d'études

technique en ingénierie laitière (cela existe ?), une entreprise générale (tiens, sans spécialisation !), mazette, quelle équipe. Il n'y manque plus qu'un Economiste, spécialiste du paiement par traite.

Quant à l'Architecte "industriel", outre que cette qualification n'existe pas en tant que telle, notre Conseil eut préféré qu'il fût "indépendant" et... "paysan".

Bref, un concours qui nous semble promettre d'atteindre des sommets de débit laitier !

(1) Ques aquo ?

Différences de perceptions

Nos confrères présents dans les jurys de concours ont très souvent constaté l'insistance opiniâtre de l'Administration des Finances pour introduire comme critère de choix des concepteurs le montant de leurs honoraires.

Comment ces fonctionnaires si habitués à la lecture des textes peuvent-ils ignorer à ce point notre Code des Devoirs Professionnels ? Selon son article 18, la concurrence entre confrères ne doit se fonder que sur la compétence et les services offerts aux clients. Ils considèrent en outre comme "des actes de concurrence déloyale prohibés... la pratique de sous-évaluation trompeuse des opérations projetées et des prestations à fournir".

Maintenant que nous les avons informés, nous pourrions enfin les taxer... de mauvaise foi.



La Formation Stages 1993

L'Architecte, dans la conjoncture et le monde actuel, doit être sans cesse en évolution. Il doit, et c'est inscrit dans le code des devoirs professionnels, participer à des actions qui entretiennent et améliorent sa compétence. Pour l'année 1993, Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Auvergne organise et subventionne un nouveau plan de formation qui essaie, par la variété des sujets abordés, de répondre le mieux possible aux attentes des architectes et de leurs collaborateurs.

Cette année, six stages vous sont proposés :

1 - Financement de petites opérations privées
Outils, prêts et aides mobili-sables pour des opérations privées. 1/2 journée / 30 avril.

2 - Marketing

Identifier et apprendre à utiliser des techniques et outils de marketing. 2 jours / 12 et 13 mai.

3 - Gestion du temps

Amélioration de la planification de son temps. 1 jour / 17 juin.

4 - Jury de concours

- Réglementation des concours-développement de la charte
- Place de l'Architecte au sein du jury de concours. 1/2 journée / septembre.

5 - Montage financier d'une opération HLM

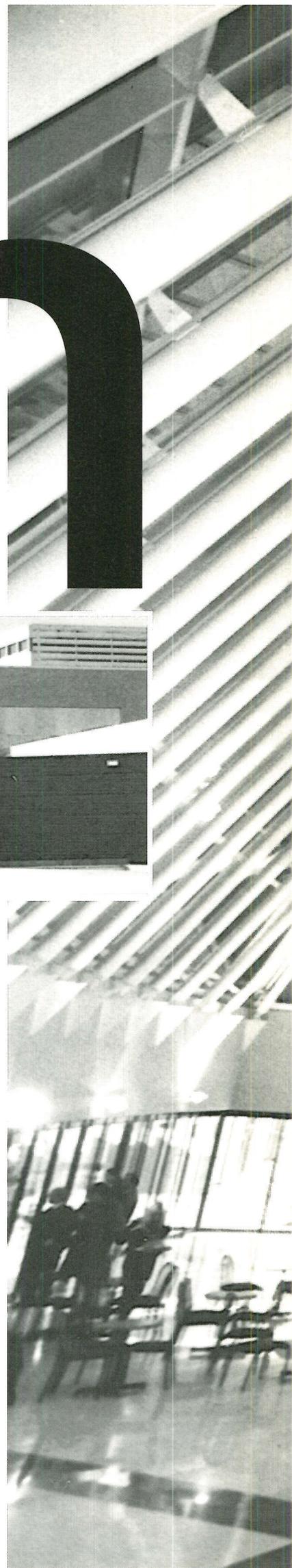
- Fonctionnement et financement des offices publics
- Différents financements : locatif, accession. 2 jours / octobre.

6 - Exercice professionnel

Forme juridique d'exercice de la profession d'architecte. 1/2 journée / novembre.

**Les architectes
ont réussi
à rendre
transparente
une aérogare
sombre
et à mettre
en permanence
les voyageurs
en contact avec
l'univers aérien.
Explications d'un
chantier mené
tambour battant.**

o h n



Une vue panoramique
exceptionnelle sur le site,
sur l'agglomération
clermontoise toute proche
et sur la chaîne des Puy.

la belle aérogare!

Pas une voix ne s'est élevée contre la nouvelle aérogare de Clermont-Aulnat capable de recevoir 700.000 passagers par an - 800 par heure si nécessaire - contre à peine 300.000 hier. Tous les passagers soulignent son élégance, sa transparence et ses couleurs "classe". Il a fallu un peu plus de trois ans seulement pour parvenir à ce résultat, malgré l'option choisie.

En particulier, celle de dessiner un nouvel équipement en gardant l'ancien, ou encore d'imaginer de nouvelles lignes à partir d'un volume simple conçu dans les années soixante-dix et même de prévoir dès maintenant un doublement possible, si le besoin s'en fait sentir à l'aube du vingt et unième siècle, en ouvrant simplement un étage supplémentaire relié à des passerelles pour accéder

directement aux avions. «Cela peut d'ailleurs être envisagé avant cette date pour améliorer le confort des passagers», note Antoine Morand, un des trois architectes.

L'incitation au voyage

L'ancien bâtiment a donc été déployé sur trois côtés, avec un immense sous-sol aménagé pour le traitement des bagages. Résultat : la surface



totale est doublée (12.000 m² au lieu de 6.000) et, désormais, la plateforme peut accueillir en même temps deux avions gros porteur. Une performance qui repose en particulier sur les trois vastes salles d'embarquement modulables, le traitement et le contrôle des bagages, la rapidité des flux de circulation réduits au maximum et sans changement de niveau entre le parking, les quatre guichets d'enregistrement et la passerelle de l'avion.

Les architectes ont voulu préserver l'atmosphère particulière qui entoure les voyageurs, cette «poétique de l'univers des avions, commente l'un d'eux, Sylvie Tolla. Nous avons créé un vecteur ciel/terre qui démystifie l'avion. Contrairement à la plupart des aéroports qui perdent le contact avec l'avion du fait des contraintes de contrôle de sécurité, Clermont-Aulnat le maintient en permanence, poursuit-elle. A tel point qu'on a l'impression que l'avion va pénétrer dans l'aérogare !».

Une vue panoramique

Aujourd'hui, ce discours ne surprend pas et permet à cette aérogare d'être l'une des mieux réussies de sa génération. Grâce aussi aux puits de lumière créés au centre du bâtiment et à sa transparence totale du côté de la piste, permettant une vue panoramique exception-



nelle sur le site, sur l'agglomération toute proche et sur la chaîne des Puys. Pour le plus grand plaisir des accompagnateurs qui suivent des yeux leurs familles jusqu'au dernier moment et des passagers qui peuvent attendre tranquillement au restaurant. L'utilisation de matériaux traditionnels à l'état brut (aluminium, verre, marbre) renforce encore «l'impression d'unité,

de calme et d'harmonie, qui se dégage de ce nouvel outil», remarque un habitué. Le sol en marbre reconstitué - 4.700 m² d'un seul tenant -, la couleur grise, rehaussée de vert et de bleu par endroit, contribuent à cette sobriété élégante souhaitée par le maître d'ouvrage.

Une fois le chantier terminé, personne ne pense aux difficultés rencontrées pour gêner le moins possible les usagers. «Pendant la durée des travaux, il a fallu limiter les vibrations et atténuer les bruits», se souviennent les architectes. En dévidant l'histoire de cette extension, ils en ont encore la chair de poule, lorsqu'ils durent supprimer la façade qui "portait" l'ancien bâtiment sur deux fois vingt et un mètres pour la remplacer momentanément par des

Études

Septembre 1989 : Lancement du concours d'architecture (niveau esquisse)

Fin Novembre 1989 : Désignation du lauréat

Mai 1990 : Remise et approbation de l'avant-projet sommaire

Août 1990 : Remise et approbation de l'avant-projet détaillé

Consultation des entreprises et travaux

Janvier 1991 : Consultation des entreprises.

Mi-mars 1991 : Démarrage des travaux.

Fin novembre 1992 : Fin des travaux.

Surfaces utiles du bâtiment

Avant travaux : 4.780 m²



Les passagers ne perdent jamais le contact avec l'avion.

Après travaux : 11.870 m²

Mise en œuvre

- 2.000 m² de cuvelage en sous-sol
- Façades extérieures : menuiserie aluminium, marbre reconstitué, verre

Surfaces vitrées : 2.200 m² dont 450 m² pour la verrière centrale (charpente acier et menuiserie alu)

- 2 ensembles de PRS (poutres reconstituées soudées) de 35 m de portée libre pour les ailes

• Structure béton pour les salles d'embarquement, prévue pour recevoir un étage supplémentaire dans le futur.

- 72 km de câbles électriques
- 4.700 m² de marbre reconstitué au sol.

poteaux, alors que l'aérogare continuait à fonctionner. Antoine Morand confesse après coup un malaise que ses associés ont partagé : «Le fait de conduire le chantier par tranches, nous a empêché d'avoir une vue d'ensemble de l'aérogare et même du hall qui conditionnait en partie la réussite ou non du projet». Qu'il se rassure, la copie mérite les félicitations du jury.

Architectes :

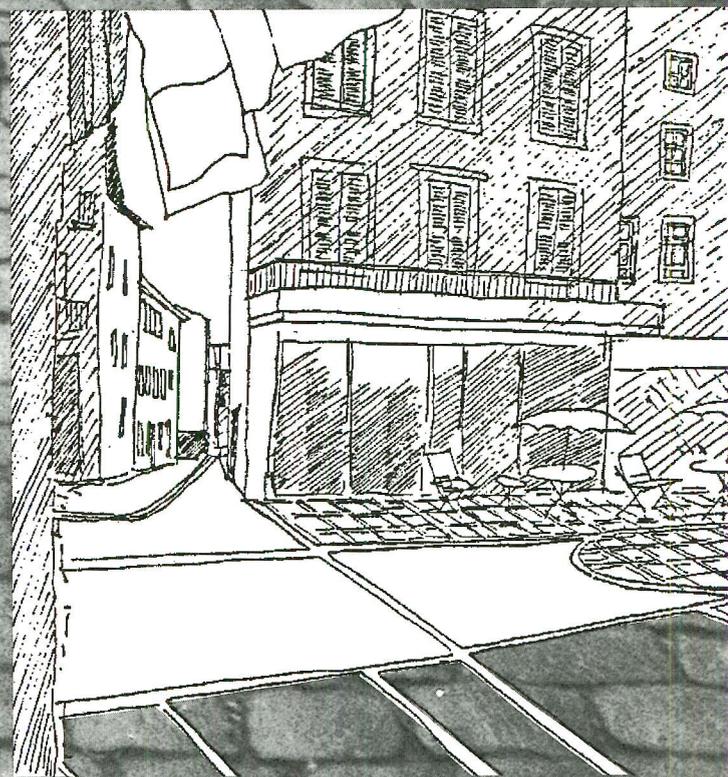
Georges Ducrocq, Antoine Morand, Sylvie Tolla.

Maître d'Ouvrage :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand.

Aménagement
des villes

Les
architectes
ont
des
idées



ET, SI, ENFIN, ON LAISSAIT

AUX ARCHITECTES

LE SOIN D'ORGANISER

L'AMÉNAGEMENT

DE NOS COMMUNES...

UN SCÉNARIO LOGIQUE

QUI SEMBLE AVOIR DE PLUS

EN PLUS DE DÉFENSEURS

EN AUVERGNE, PARMIS

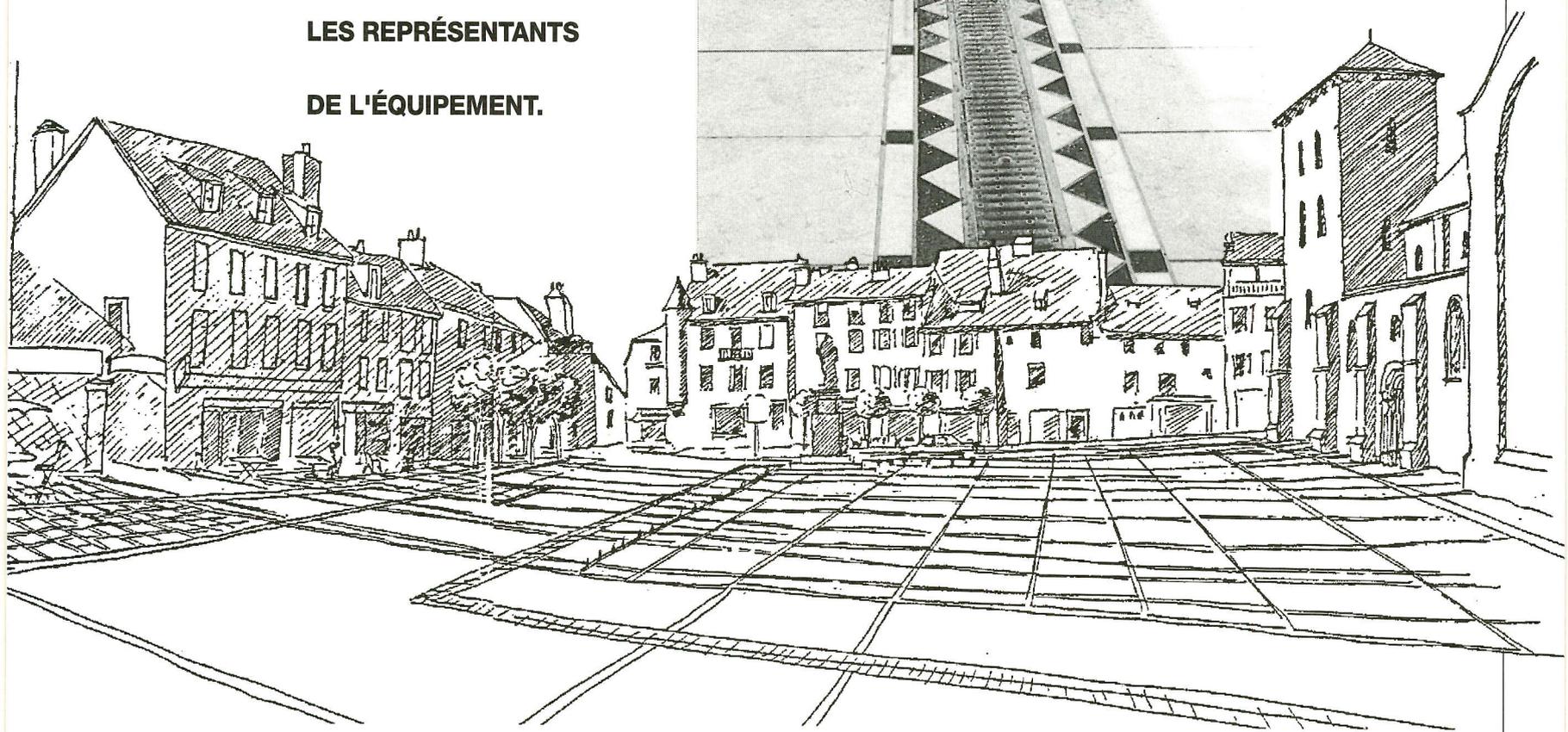
LES MAIRES ET

LES REPRÉSENTANTS

DE L'ÉQUIPEMENT.



Vichy a voulu renouer avec la fantaisie décorative de la Grande Époque



Le projet de Mauriac fonctionne à partir d'un choix restreint de matériaux et d'une intégration complète du mobilier et de l'aménagement paysagé.

A peine installé dans son nouveau fauteuil de maire, Claude Malhuret demanda à Joël Herbach, son directeur de l'urbanisme, à la fois architecte et ingénieur, de réfléchir au plan d'aménagement de Vichy. La ville, en perte de vitesse, veut en effet redorer son blason - il n'y a plus aujourd'hui que 12000 curistes pour 30000 habitants, dix fois moins qu'autrefois - et être au rendez-vous prévu par la Compagnie Fermière, qui ouvre son nouveau centre ultra luxueux des Célestins,

le 9 avril prochain. «*Avant de passer aux travaux, nous avons toujours besoin d'études pour fixer la règle du jeu, proposer des scénarios pour l'avenir et permettre ainsi aux élus d'étaler leurs investissements*», a coutume de dire l'architecte de la ville. Pendant un an, il va multiplier les enquêtes pour avoir une idée plus précise sur l'habitat, les parcs - la moitié de Vichy est réservée aux espaces de loisirs -, la qualité du milieu végétal, les possibilités de parking... bref,

rassembler les données indispensables pour redonner à Vichy un second souffle.

Un village au fil de l'eau

A Salers, mais avec des moyens beaucoup plus limités certes, les élus ont suivi la même démarche. Lorsque le maire actuel, Michèle Celarié Descœur, décide de reprendre les espaces publics de sa petite commune (430 habitants) qui reçoit en moyenne 300000 visi-

teurs par an, elle s'appuie aussi sur les études de Bertrand Penneron, un jeune architecte. «*Nous en attendons des retombées pour la population locale, qui vit essentiellement des touristes*», dit-elle.

Il fallait donc imaginer un cheminement qui les amène à découvrir lentement le village, qui les guide vers l'église et la place centrale. C'est en fait l'eau qui constituera le fil conducteur, ou plutôt l'eau de ruissellement, «*canalisée par une bande de béton bitumineux qui court de rue*

Les archis ont des idées

en rue, produisant un effet de mouvement et de fluidité, avec de part et d'autre un sol en pavage de basalte», explique l'architecte.

«La poésie d'un tel aménagement, le choix des matériaux, ne peuvent venir honnêtement que d'un architecte, renchérit le maire. Lui seul était capable de nous apporter une telle idée et de convaincre l'ensemble des élus. Et la DDE, avec laquelle nous travaillons en permanence, n'a jamais joué les troubles fête», ajoute-t-elle. Convaincue que ces travaux profitent à tout le monde, autant aux touristes qu'aux habitants, bien qu'étant diversement appréciés par les commerçants,



Il fallait imaginer un cheminement qui amène les touristes à découvrir lentement le village de Salers.

elle a demandé au même architecte de lui redessiner les plaques de rues, dans un style volontairement contemporain, et compte même fixer plus tard quelques normes pour les enseignes.

La réticence des élus

«Pour l'aménagement d'un centre-ville, nous devons constituer une équipe pluridisciplinaire, plaide Jean-Claude Poujol, chargé d'étude à la DDE du Cantal, qui préfère s'adresser à un architecte que de prendre à son compte une telle étude. Tout le monde a compris ici que nous devons travailler avec des intervenants extérieurs. Chaque fois que nous sommes contactés pour l'aménagement d'un bourg, poursuit-il, nous faisons appel à un architecte».

D'où vient l'idée alors que les services de l'Équipement et les architectes ne font pas toujours bon ménage ? Simple question de vocabulaire ou antagonisme plus profond ? Les mentalités ont-elles vraiment changé ? «Les réticences viennent plutôt des élus qui sont habitués depuis toujours à travailler avec les services de l'Équipement, constate le responsable de l'urbanisme dans le Cantal. Mais cela ne s'applique pas à toutes les



communes», fait-il aussitôt remarquer. Il n'en veut pour preuve que les études menées à Mauriac ou encore à Maurs, où l'architecte retenu pour l'étude globale de la cité conduit également une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat.

Dans beaucoup de cas, semble-t-il, l'Équipement se réserve les études en matière de circulation et confie la suite aux architectes. «Mais les élus ne sont pas toujours prêts non plus à passer par le stade des études, peut être pour des problèmes de coût, regrette Jean-Claude Poujol. Nous en sommes au stade de la pédagogie. Il faut expliquer et prouver le contenu de notre démarche. Mais c'est une attitude

récente. L'avantage de ces études globales, ajoute-t-il, c'est le fil conducteur que l'on va retrouver tout au long de l'aménagement».

La tradition exotique

C'est l'attitude qu'a toujours observée Joël Herbach, qui ne pouvait avancer sérieusement sans un plan d'ensemble. «Croyez-vous que nous puissions redonner à Vichy une identité forte sans nous appuyer constamment sur les nombreuses études que nous avons réalisées au départ ? réagit-il. Et c'est aussi aux architectes-paysagistes - j'insiste sur leur double qualité - de traduire ensuite la volonté municipale».

Vallon-en-Sully

Une nouvelle Place du Marché

Comme beaucoup d'autres communes, Vallon-en-Sully avait laissé la voiture envahir le centre ville, un endroit pourtant privilégié, près de la Mairie, de la salle des fêtes, de la poste et du parc de la Mairie. Le piéton n'y avait plus sa place et l'ensemble ne présentait aucune cohérence.

Appelé pour aménager la place du marché, Alain Combes, l'architecte, a dû repenser totalement l'organisation de l'espace, malmené par les aménagements successifs. «Il fallait redonner un centre à la ville,

dit-il, sachant que tous les "ingrédients" existaient».

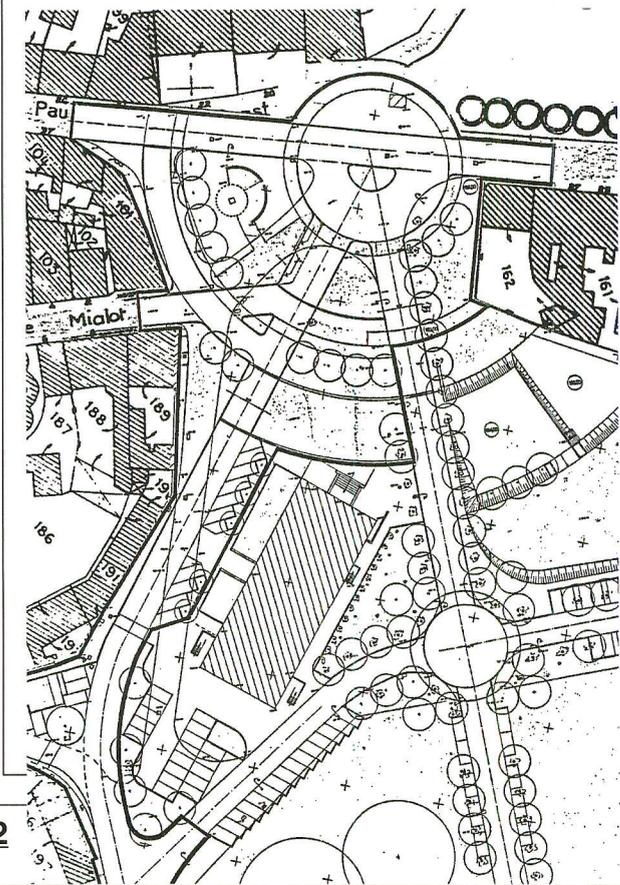
S'appuyant sur deux idées fortes - intégrer la voirie en introduisant un traitement du sol et en modelant le tracé de la route principale et créer un véritable centre - il a imaginé un aménagement concentrique de tout l'espace. Le nouveau tracé de la route principale, par exemple, permet d'intégrer la salle des fêtes à la composition urbaine et de rendre son entrée plus accessible, de dégager visuellement les carrefours, de prévoir des trottoirs,

de ralentir les automobilistes.

Autre idée proposée par l'architecte, l'aménagement du terre-plein, imaginé en fonction des manifestations organisées régulièrement par la commune (marché, foire, fêtes...), afin que la circulation puisse continuer normalement et que le fonctionnement ne soit pas entravé. Voilà un autre exemple d'aménagement de centre confié à un architecte.

Architecte : Alain Combes.

Maître d'ouvrage : Ville de Vallon-en-Sully.





répond à l'idée générale d'aménagement définie lors des études préalables, en harmonie avec l'histoire architecturale de la ville, en particulier le passé prestigieux de certains hôtels, dont certains ont pu être sauvés comme le Thermal Aletti ou le Majestic.

Cet accueil raffiné, que les architectes ont voulu relancer à travers leurs projets, se retrouve dans le nouveau parking creusé dans l'hypercentre, grâce au talent du Cabinet Debost-Bruhat, qui a composé de « vraies » stalagmites en métal blanc qui descendent vers le sol peint en vert. Ce goût du détail est encore amplifié par un mur

coupe-feu, décoré par Valérie Brunel avec des fresques représentant une collection d'écritures depuis celles découvertes à Lascaux.

La tentation de tout prendre

Plus modestement, mais avec ce même souci du détail, Marie-Françoise Christiaens Georges a étudié, à la demande de la DDE du Cantal la traversée de Polminhac, un petit bourg de 1135 âmes, coupé par une route nationale.

Aménagement classique d'un village qui souhaitait au départ une opération de →

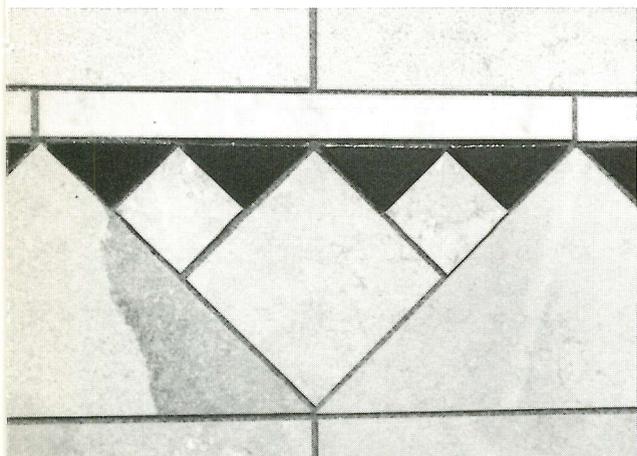
Si Vichy bouge beaucoup depuis trois ans, c'est donc aussi grâce à l'apport des architectes à qui la Mairie a demandé de proposer un nouveau style.

Pour renouer avec la tradition exotique, avec la fantaisie décorative de la Grande Époque, l'architecte Gilles Amphoux, retenu en maîtrise d'œuvre complète, a choisi de grandes dalles en calcaire dur flammé, décorées avec des frises en lave émaillée bleue et en marbre blanc, pour toutes les rues piétonnes, rehaussées de palmiers ou de conifères l'hiver et de magnolias dans la rue principale. Il a aussi dessiné les candélabres qui rappellent le mobilier Art Déco des années quarante.

Le même esprit a prévalu pour la place Charles de Gaulle, le cœur de la ville, sur laquelle donne la Mairie, aménagé par un autre architecte-paysagiste, Gilles Vexlard. Là encore, le choix des matériaux - marbre, calcaire et lave émaillée -, des coloris ou encore des plantations - glycine, velum et pins sylvestres cette fois-ci -

Un certain goût du détail amplifié par un mur coupe-feu décoré de fresques représentant une collection d'écritures.

A Vichy, le choix des matériaux - marbre, calcaire et lave émaillée - et des coloris répond à l'idée générale d'aménagement définie lors des études préalables.



Lempdes L'aménagement du centre ville



Devant l'absence de place publique et de lieux de rencontre, une forte concentration des commerces mais des difficultés pour accéder au centre avec le conflit traditionnel entre piétons et véhicules, et peu de places pour le stationnement, la ville de Lempdes a décidé de réagir « pour revitaliser le centre ancien, redéfinir l'espace communal et mettre en valeur le bâti public, privé et commercial. »

Dans sa réponse, l'architecte, Alain Gérard, a proposé :

- Un traitement des sols et des façades pour organiser les pôles d'attraction et développer à la fois l'activité publique et commerciale (fêtes, marchés, installations de nouveaux commerces et services).
- L'organisation du stationnement et des flux de circulation afin de faciliter l'accès au centre.
- La suppression des réseaux

aériens et la création d'un nouvel éclairage public.

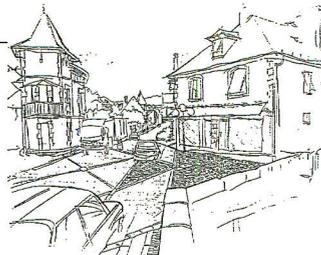
Afin de permettre le financement des travaux et de préserver au mieux les activités commerciales du Centre Bourg, le projet a été planifié sur trois ans, d'une durée de trois à quatre mois pour chaque tranche.

Architecte : Alain Gérard.
Maître d'ouvrage : Ville de Lempdes.

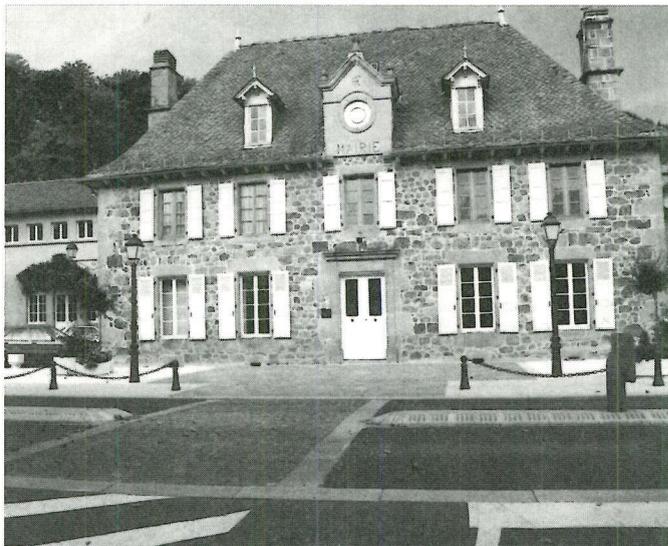
Les archis ont des idées

sécurité en invitant les automobilistes à ralentir par des équipements au sol et qui a permis aussi de repenser totalement les placettes alentour pour élargir la partie piétonne et créer un petit parking supplémentaire à proximité de la Mairie. Une fois ces travaux réalisés, il reste maintenant à reprendre toutes les rues qui mènent au château de Pesteils, à ramener peut-être le centre du village vers l'église, où stationnent les cars, afin de développer le tourisme.

Dans l'ensemble, le maire a suivi les recommandations des architectes. «*Nous sommes intervenus sur le tracé et sur les matériaux et nous avons donc rempli notre rôle d'aménageur, estiment les deux architectes, Marie-Françoise Christiaens Georges et Daniel Marot. Mais le projet a quand même subi des modifications, n'ayant pu le réaliser jusqu'au bout. Il faudrait malgré tout renouveler la démarche plus souvent. Polminhac est un exemple avec*

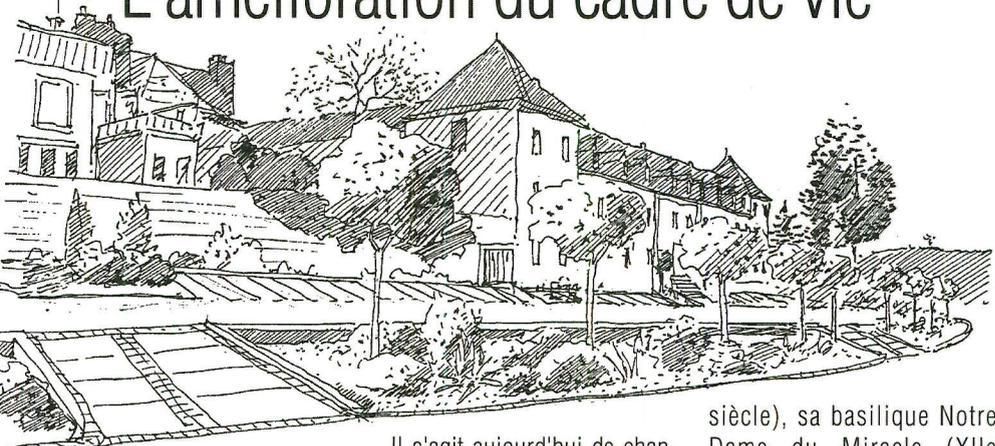


les limites que trop d'architectes rencontrent encore parce qu'ils ne parviennent pas à obtenir la maîtrise complète de l'opération. «*Il n'y a rien de bien exceptionnel dans ce témoignage, relève Roland Ondet, président de l'Ordre des Architectes. Malheureusement. Mais il faut reconnaître tout de même que la situation a bien évolué. Les architectes sont de plus en plus consultés pour apporter aux élus cette analyse indispensable dans le développement des cités et leur éviter ainsi de prendre des décisions au coup par coup. Le rôle de l'architecture, rappelons-le, c'est de construire mais aussi d'amener les habitants à se sentir bien dans leur ville et d'inciter les autres à vouloir la découvrir.*»



Mauriac

L'amélioration du cadre de vie



Le projet global d'aménagement de la ville de Mauriac ne fait pas appel à une recherche d'artifices.

Il s'agit aujourd'hui de changer certaines habitudes concernant le paysage urbain. La reconquête des espaces publics passe souvent par une recherche d'artifices. Le projet global d'aménagement de la ville de Mauriac ne fait pas appel à ce type de démarche. La ville est déjà là, formée de son tissu dense, centre historique et économique. Ce périmètre constitue le cœur de Mauriac avec son monastère Saint Pierre (XI^e siècle), sa sous-préfecture (XV^e-XVII^e

siècle), sa basilique Notre Dame du Miracle (XII^e siècle)...

La revalorisation et l'amélioration du cadre de vie passe par un aménagement simple qui consiste à développer les activités économiques et touristiques. Le projet doit susciter la curiosité.

«*Contrairement au poète qui cherche à synthétiser ses impressions, nous avons privilégié l'effet de*

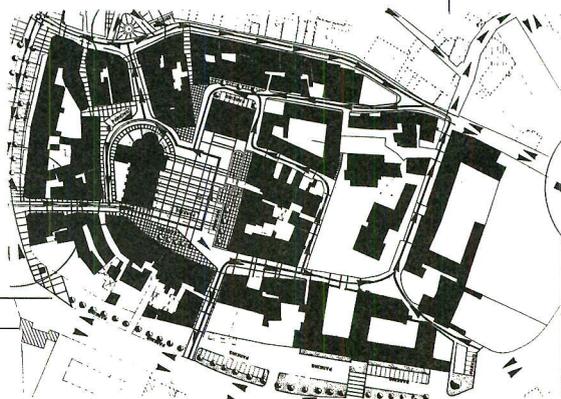
différence qui vise à mettre en valeur le détail, qui différencie telle ville d'une autre et qui contribue à créer le dépaysement, souligne François Descœur. Le point de recherche reste l'originalité du paysage urbain.». La curiosité du promeneur sera sollicitée par des points d'appel aux portes de la ville, à partir desquelles un fil conducteur les entraînera dans le centre ancien. Le projet fonctionne à partir d'un choix restreint de matériaux et d'une intégration complète du mobilier et de l'aménagement paysagé afin de ne pas avoir d'apports anecdotiques.

Architectes :

François Descœur.

Maître d'ouvrage :

Ville de Mauriac.



revue de presse

En ouvrant une nouvelle rubrique "Styles de ville", les journalistes de La Montagne montrent l'intérêt qu'ils portent à l'architecture.

Au sommaire :

"Domotica : le mariage de la maison et de l'électronique" et "Le lycée La Fayette : une image brouillée"

(vendredi 6 novembre 1992 - P.8) ;

"Dilemme : Cité judiciaire, l'extérieur nuit"

(vendredi 4 décembre 1992 - P.8).

La photo des onze architectes ayant prêté serment a été publiée également dans la Montagne du 18 novembre - P.5.

Plusieurs articles ont paru également dans la presse nationale : «Musée des Beaux-Arts» - Clermont-Ferrand (Le Moniteur architecture, décembre 1992) ;

«Un village au fil de l'eau» : Salers - Cantal

(Le Moniteur du 29 janvier 1993) ;

«Réhabilitation d'une ancienne cité Michelin» -

Clermont-Ferrand (Le Moniteur du 12 février) ;

«Le quartier gare SNCF» -

Clermont-Ferrand (Le Moniteur du 19 février) ;

«Musée des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand»

(Technique et architecture - Références 93, février 1993).

L'intérêt du banquier

Difficile pour une Banque comme la Caisse des Dépôts d'intervenir auprès de certains "clients" - en particulier les collectivités locales - pour soutenir un projet architectural. «*Nous prêtons dans le cadre d'une opération globale au même titre qu'un banquier traditionnel*», confie Alain Weber. Ce n'était pas non plus la priorité chez le premier investisseur public dans le domaine de la construction.

Mais au fil des temps et sous la pression de son ancien directeur général, Robert Lion, l'architecture est entrée parmi les préoccupations de la Caisse. Sans aller jusqu'au choix des projets - «*c'était pousser un peu loin le rôle du banquier*» -, elle prend en compte aujourd'hui le rôle de l'architecture dans la viabilité d'un projet, avec le soucis d'améliorer les espaces urbains.

Face aux multiples interventions que suscite la crise urbaine, la Caisse des Dépôts s'efforce, depuis 1991, de sensibiliser les maîtres d'ouvrage aux enjeux de l'architecture et de l'urbanisme par des rencontres thématiques, des expositions, des plaquettes ou encore des films (Voir nos encadrés). Il s'agit bien de reconquérir les espaces urbains en intervenant de manière pédagogique auprès des maîtres d'ouvrage mais aussi des architectes.

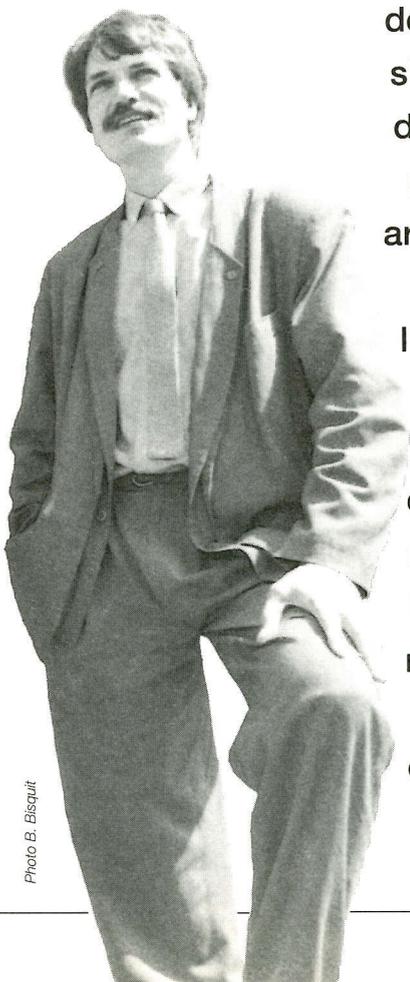


Photo B. Etsquit

La Caisse des Dépôts

Après avoir joué strictement son rôle de banquier, la Caisse des Dépôts s'intéresse de plus en plus aux architectes. Comme l'explique Alain Weber, directeur régional, la raison n'est pas dénué d'intérêt.

«Le développement des quartiers passe par l'architecture»

«Regardez la qualité des nouveaux HLM, plaide Alain Weber. Par le biais de nos filiales, en particulier la SCIC, nous agissons sur la qualité des programmes en accordant une plus grande attention à la place que les artistes sont amenés à jouer dans la cité». Ce sera le cas dans le quartier de l'Oradou, à Clermont-Ferrand, où la Caisse des Dépôts entend bien mener une opération exemplaire avec les anciennes cités Michelin(*). C'est aussi la mission qu'elle s'est fixée, avec la Société d'Équipement de l'Auvergne, pour le Parc technologique de la Pardieu, à la sortie de Clermont.

Partenaire depuis deux ans de la Semaine de l'architecture, en liaison avec l'association «Sauve qui Peut le Court Métrage», en Auver-

gne, la Caisse des Dépôts s'est intéressée aussi aux entrées de villes en confiant une mission à quatre équipes d'étudiants des écoles d'architecture de Lyon et de Versailles. «*Ces entrées qui donnent souvent une fausse image des villes que nous traversons*, constate le directeur régional. C'est d'ailleurs une idée que nous pourrions lancer dans la région si tout le monde s'entend».

Plus personne, en tout cas, ne conteste aujourd'hui l'idée que «*le développement des quartiers passe par l'architecture*, poursuit-il. La *réhabilitation des quartiers construits dans la frénésie des années soixante ou à la fin du siècle dernier, comme la cité Dunlop à Montluçon, doit donner au bâti une belle allure. Nous sommes persuadés que l'avenir des villes repose sur cette prise de conscience*, reconnaît Alain Weber. Il faut que les habitants soient enfin fiers de leur habitat».

(*) Le Moniteur du 12 février 1993.

"La ville

et l'auto"

Quatre équipes d'étudiants des écoles d'architecture de Lyon et du paysage à Versailles ont travaillé pendant deux semaines sur une "entrée de ville" de la couronne parisienne - la porte d'Aubervilliers - pour élargir le champ des propositions en matière de relation entre la ville et l'automobile. Cette consultation sans enjeu fut l'occasion d'un débat animé par un architecte de renommée internationale, Rem Koolhaas, réunissant des architectes, des maîtres d'ouvrage et des aménageurs.

Compte rendu des projets et de l'atelier - débat disponible auprès de la Caisse des Dépôts.

Architectures en France

Une vidéo de 26 minutes présente neuf bâtiments et leurs architectes : Jean Nouvel, Patrick Berger, Dominique Perreault, Pierre Riboulet, Bernard Reichen, Dominique Lyon, Christian de Portzamparc, Gilles Perraudin et Philippe Starck. Ces portraits-express sont proposés en ouverture des rencontres organisées par la Caisse des Dépôts entre les architectes et les maîtres d'ouvrage. En Auvergne, cette cassette a été offerte aux lycées, dans le cadre de la Semaine de l'architecture.

Disponible en cassette VHS auprès de la Mission Mécénat de la Caisse des Dépôts.

C.G.2A

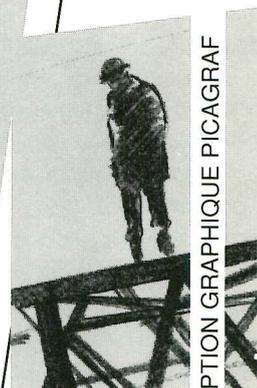
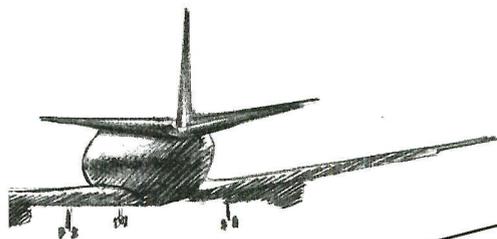
ASCENSEURS MONTE-CHARGE

*L'ascenseur à tous les niveaux
une adaptation à tous vos projets*

AGENCE LOIRE AUVERGNE

35 rue Pré la Reine
63000 Clermont-Ferrand
TÉL 73 90 72 89
FAX 73 91 91 06

ZI Chateaubon - RN 498
42580 La Tour en Jarez
TÉL 77 93 60 37
FAX 77 92 73 03



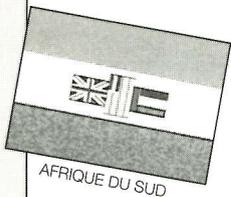
CONCEPTION GRAPHIQUE PICAGRAF

A tous ceux qui œuvrent pour le développement régional

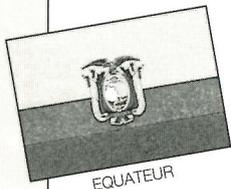
BRAVO



EDF GDF SERVICES
CLERMONT-FERRAND



AFRIQUE DU SUD



EQUATEUR

Il y a tout juste dix ans que Jean Fourgeaud obtenait la bénédiction de sa femme

lignes de vie

pour partir autour du monde en voilier. Depuis, ils n'ont pensé qu'à ça.



INDONESIE



VENEZUELA

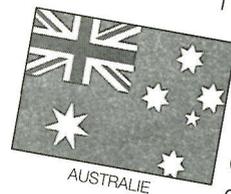
«Dès le départ, je savais que j'irai en Australie pour voir l'Opéra de Sydney». Cette obsession d'architecte-marin poursuivait Jean Fourgeaud depuis des années. Il ne connaissait pas l'océan et se savait sujet au mal de mer. Pourtant il rêvait de s'évader. Il lui fallait un vaste projet et il ne lui manquait plus que l'accord de Nicole, sa femme, bientôt sa coéquipière. Associé pendant plus de vingt ans à Jean Louis Douat, il décide alors de prendre le large, de s'offrir de grandes vacances, de ranger ses calques et d'arpenter le monde à la voile, sans oublier son passé. «On voit que ce sont des photos d'architecte», lui rappellera sa fille à son retour. Cette liberté qu'il lui semblait avoir perdu avant son odyssée, il va la retrouver sur son voilier. Le bonheur illuminait son visage ce 31 juillet 1988. Il était heureux parce qu'il se retrouvait marin, ou plutôt

épreuves. Un bateau qu'il a aménagé avec amour dans son jardin clermontois, capable de parcourir sans difficulté majeure les 80.000 kilomètres de son (leur) périple. En Casamance, au sud du Sénégal, il découvre un habitat fait de pisé et de chaume. "Poussé" par le vent des alizés, il se nourrit encore d'architecture avec les "maisons élémentaires" aux motifs muraux «tissés» en bambou qu'il retrouve un peu plus tard dans toutes les îles du Pacifique. L'Indonésie le replonge dans une culture millénaire. «Les hommes ont modelé le paysage en traçant les rizières, s'émerveille-t-il. L'art imprègne tous les objets. Il est partout, jusqu'aux pirogues décorées en bec d'espadon. La musique, la danse, le théâtre d'ombre se



Le fameux opéra de Sydney qu'il aurait aimé dessiner.

parvenus à une intégration remarquable de la végétation dans l'architecture, reconnaît-il. Les rues piétonnes l'emportent sur la voiture».



AUSTRALIE

A quelques encablures de là, Sydney lui apporte autant d'émerveillement, en particulier, le fameux opéra qu'il aurait aimé dessiner, composé de grandes coques en béton semblable à des voiles. Et c'est bien entendu avec un opéra, "La clémence de Titus", chanté en italien mais sous-titré en anglais au-dessus de la scène, qu'il quitte ce continent, comblé par tant de savoir-vivre.

«Après cette parenthèse, j'aimerais revenir à l'architecture» Mais le temps presse. Il ne lui manque plus que Brasilia pour aller jusqu'au

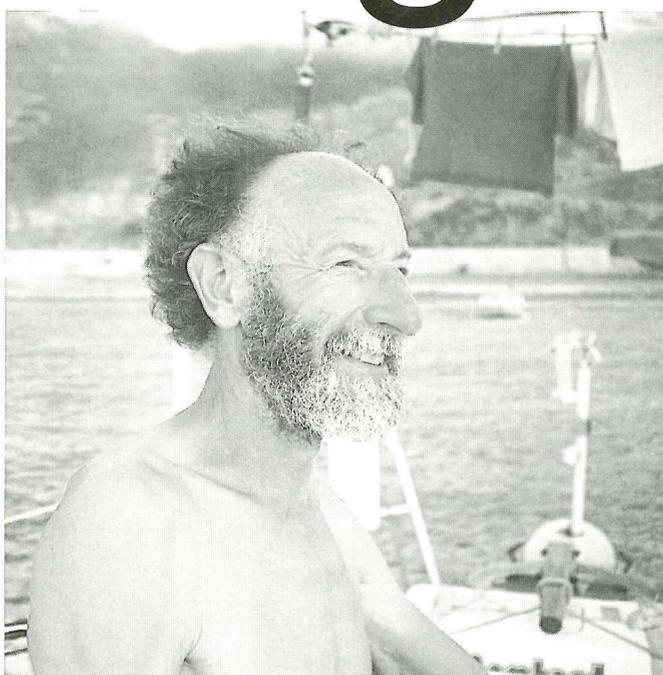
Jean Fourgeaud



SENEGAL

voyageur, sûr de réaliser enfin son rêve, à 55 ans. Derrière l'écran de sa barbe grisonnante, il ne parvenait plus à regarder la vie comme tout le monde. Le voilà alors aventurier, après avoir préparé minutieusement son voyage. Pendant trois ans et demi, tous ses loisirs y seront consacrés : l'aménagement intérieur du bateau, le choix des cartes et même la confection des pavillons des vingt-huit pays qu'ils ont décidé, avec sa femme, de visiter.

«Le corbusier passait bien ses vacances dans un cabanon !» Son métier d'architecte le servira pour utiliser le mieux possible un volume réduit, qu'il occupera pendant les 650 jours de traversée. «Le Corbusier passait bien toutes ses vacances dans un simple cabanon !», dit-il. Sans réfrigérateur ni radio, il est prêt à affronter toutes les mers du monde, avec son voilier, le "Shengli", "victoire" en mandarin, qui résistera à toutes les



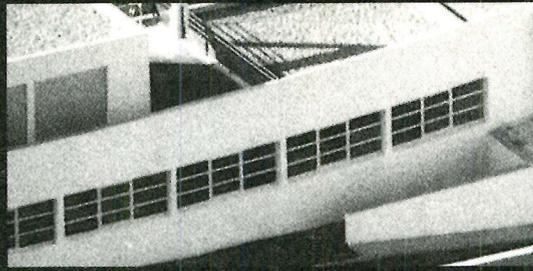
rencontrent partout dans les villages».

En arrivant à Brisbane, en Australie, il plonge dans un autre monde, celui du XXI^{ème} siècle, qui ressemble à la Défense, mais "en mieux réussi", estime Jean Fourgeaud. Le bateau mouillait en pleine ville devant le jardin botanique, entouré de grands immeubles en verre. «Ils sont

bout de son rêve. Et pour y parvenir, il traverse à nouveau l'Atlantique. «Pour moi, c'est le symbole de l'architecture contemporaine même si le style monumental est passé de mode, reconnaît-il avec nostalgie. Sa conception remonte à mes études d'architecture. C'est une belle sculpture dans l'espace. Je lui accorderais volontiers trois étoiles au guide Michelin».

Le regard changé par tant d'escapes, 502 au total, au cours de ces quatre années passées au loin, il garde de ce long voyage un formidable souvenir, consigné méticuleusement dans les innombrables lettres qui forment aujourd'hui un véritable journal. Le dernier pavillon hissé, il pense déjà à repartir, moins longtemps certes, en Méditerranée, où il s'est essayé pour la première fois à la navigation. Après avoir rêvé si longtemps à son Graal à lui, passé des centaines d'heures sur le pont, il vient de reposer son sac. «Après cette longue parenthèse, j'aimerais revenir à l'architecture», confie-t-il.

Un voilier nommé désir



LE PUY

Une bibliothèque de prêt

Comme cette nef qui «avance sur l'horreur de demeurer immobile», décrite par Jules Supervielle, dans son poème "Gravitations", les architectes ont proposé, pour cette Bibliothèque Départementale de Prêt, un «bâtiment en par-tance».

Ils l'expliquent ainsi : «L'identité de l'occupant, le livre, s'affiche. Un long monolithe en métal glisse entre les murs épais en serre-livre. L'horizontalité joue avec la pente, la révèle et l'amplifie, accuse la valeur du paysage. Elle indique une direction.

CLERMONT-FERRAND

46 logements

Entre le concours de 1985, arrêté à vingt maisons de ville et un petit immeuble, en locatif et en accession à la

propriété, avec de petits logements d'un étage en bande donnant sur la rue Morny et un grand jardin privatif à l'arrière, et la réalisation terminée en 1992, le programme a évolué doucement.

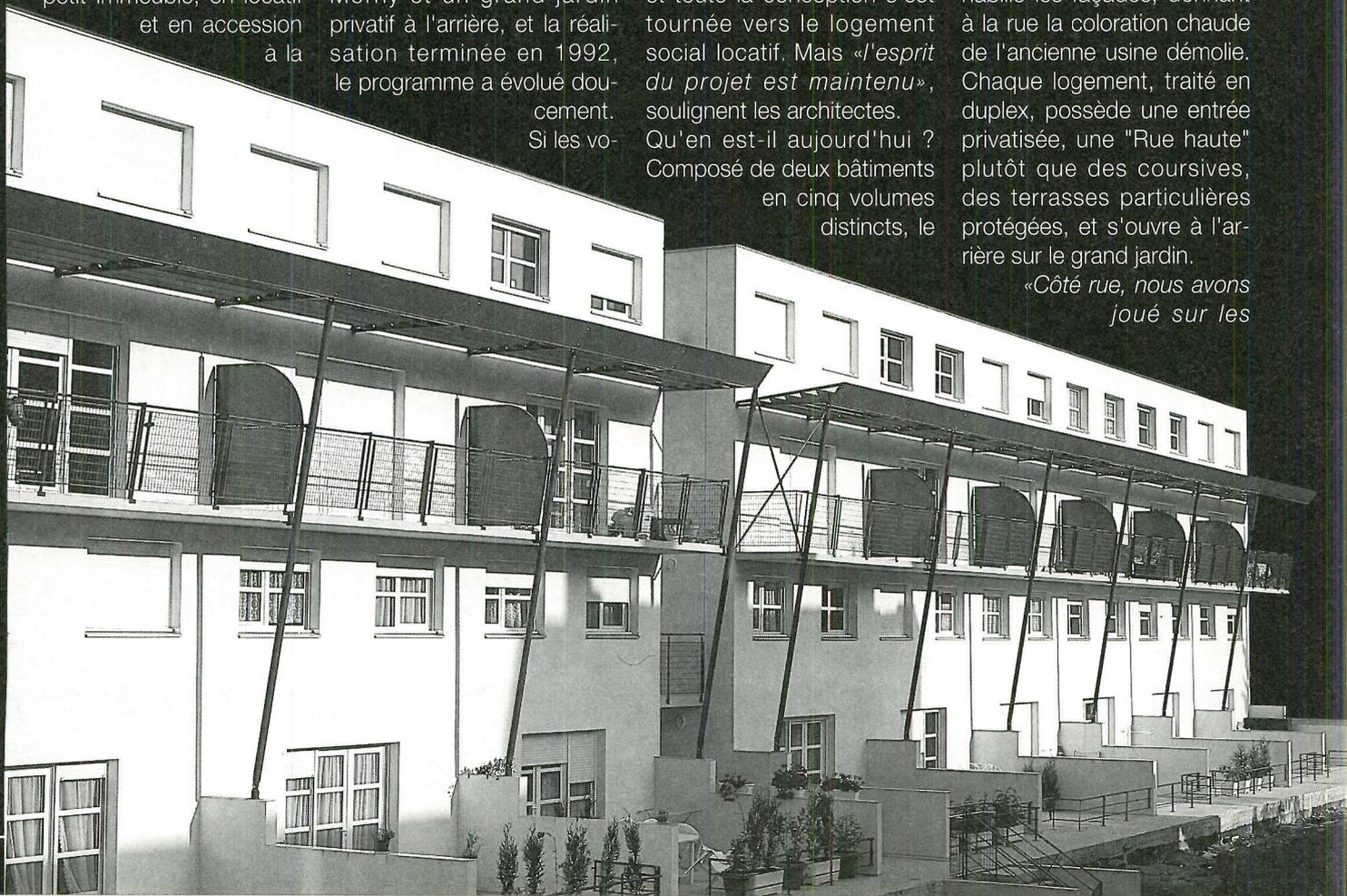
Si les vo-

lumes sur la rue ont été préservés, le nombre de logements, lui, a dû augmenter et toute la conception s'est tournée vers le logement social locatif. Mais «l'esprit du projet est maintenu», soulignent les architectes.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Composé de deux bâtiments en cinq volumes distincts, le

projet s'appuie sur des gabarits mitoyens pour assurer la continuité. La brique habille les façades, donnant à la rue la coloration chaude de l'ancienne usine démolie. Chaque logement, traité en duplex, possède une entrée privatisée, une "Rue haute" plutôt que des coursives, des terrasses particulières protégées, et s'ouvre à l'arrière sur le grand jardin.

«Côté rue, nous avons joué sur les

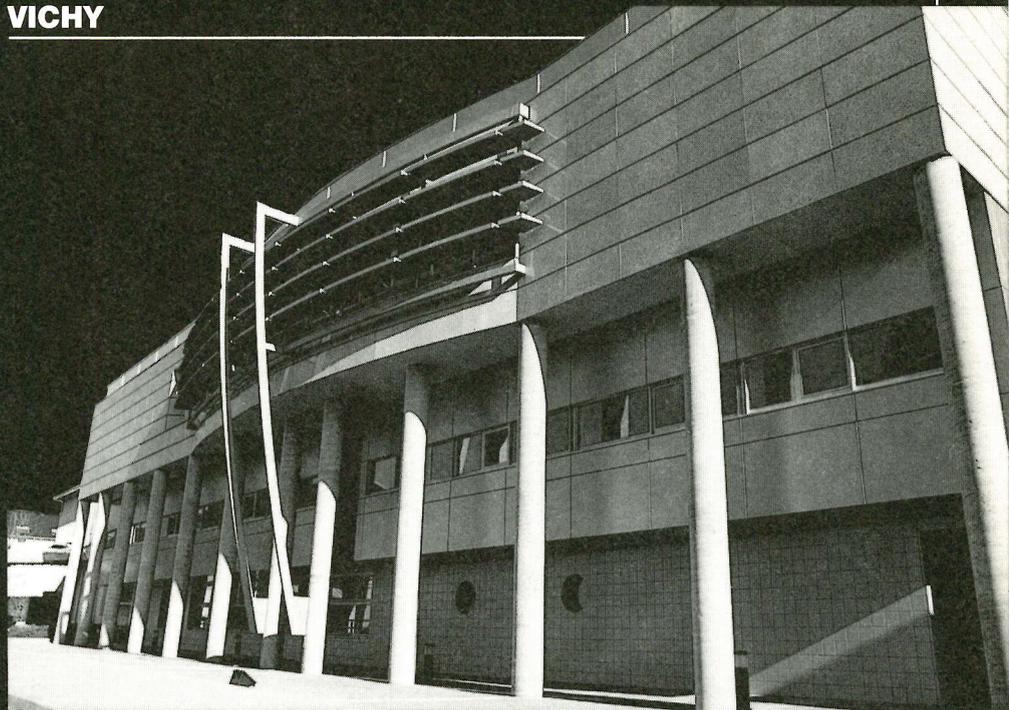


Celle de la ville, de ses monuments, la vierge, la tour, la cathédrale. C'est un édifice aux géométries dynamiques. Un bâtiment en partance. Un bâtiment à l'ancrage éphémère. Celui qui va au devant».

Jouant non seulement sur les lignes horizontales, les architectes ont ainsi organisé l'espace autour d'un patio qui crée un double jeu de transparences : à l'intérieur du bâtiment et vers la ville. Grâce au système de cloisonnement largement vitré permettant à la majorité des postes de travail d'avoir une double orientation.



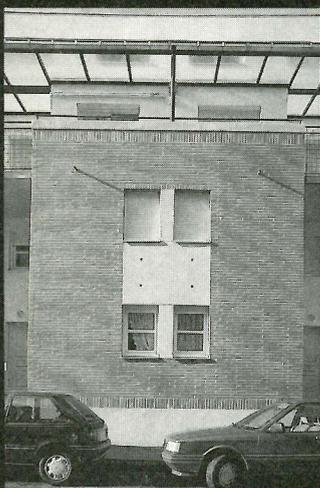
VICHY



Adresse :
Le Puy-en-Velay

Architectes :
René Boissérie -
Dominique Santallier -
Catherine Haas - Bruno Lauda -
Antoine Canet et Anne Montrieul
Maître d'Ouvrage :
Ministère de l'Education Nationale
et de la Culture - D.R.A.C.
Auvergne

L'extension du centre hospitalier



volumes et les matériaux pour mettre en valeur la longueur du bâtiment, traitant les façades avec sobriété, expliquent les architectes. Côté jardin, c'est la simplicité qui a été retenue, pour la façade. Seuls les ouvrages de serrurerie et les espaces extérieurs ont été privilégiés».

Adresse :
Rue Morny

Architectes :
Patrick Léaud, Jean-Pierre Rambourdin, Vincent Rivoire

Maître d'Ouvrage :
Foyer Bourbonnais et Thermal
(SCIC)

Pour l'extension de l'hôpital de Vichy, les architectes ont pris le parti de la lumière et de l'aération naturelle non seulement des locaux mais aussi pour l'ensemble des circulations. «Ce choix et le souci de suivre au plus près les directives du programme ont commandé la forme du bâti-

ment et l'organisation en plan des trois grandes fonctions qui composent le projet : le service d'orthopédie-traumatologie, le bloc opératoire et la stérilisation centrale», expliquent-ils.

La lumière pénètre partout : dans le hall d'attente des examens radiologiques, par un grand lanterneau, dans la

rue couverte au sous sol à l'endroit où se situe l'entrée de la stérilisation, au niveau de l'infirmierie... Pour y parvenir, les architectes ont donc conçu une «unité de soins à simple couloir qui s'enroule autour d'un patio central pour diffuser la lumière au cœur du service».

L'organisation du projet permet d'obtenir des volumes simples, «s'harmonisant avec l'organisation des bâtiments existants». Il est prévu également la création d'une place s'ajoutant ainsi au confort du cheminement créé pour relier les locaux administratifs à l'hôpital moderne.



Adresse :
Vichy

Architectes :
Pascal Beau,
Adrien Fainsilber,
Claude Gaillard

Maître d'Ouvrage :
Centre Hospitalier
de Vichy.

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux concoureurs et confrères récemment inscrits au Tableau :

Guy Allard,
François Bouchaudy,
Anne Foury,
Isabelle Gronowski,
Bertrand Ribeiro et Hélène Sisieys.

Tous nos vœux de longue retraite aux quatre confrères :

Georges Berzine,
Paul Lanquette,
Président d'Honneur de notre Conseil,
Marcel Massucco et José Seuma qui viennent de cesser leur activité professionnelle et toutes nos félicitations pour l'honorariat de la profession qui leur a été accordé.

Notre confrère Franck Bony a été désigné pour représenter l'Ordre des Architectes au bureau et au conseil d'Administration du CAL PACT du Cantal.

Jean-Claude Collet a été désigné pour représenter la région Auvergne au comité de rédaction du magazine "D'Architectures".

Germaine Passemann a été nommée Chef du Service Départemental de l'Architecture dans le Cantal en remplacement de M. Lamourère.

Date	Objet du concours	Maître d'ouvrage	Coût d'objectif TTC	Représentant Ordre des Architectes	Equipes admises à concourir	Equipe lauréate
25-09-92	LE MONT DORE Construction de la MAPAD			Pestre	Bertherat / Jalicon / Bourbonnais - Jacob / Estival - Terrisse	
28-09-92	LE PUY EN VELAY Aménagement de l'IUT de Chimie, de l'IUFM et du CDDP à l'ancienne Ecole Normale	Conseil Général de la Haute-Loire	30 MF	Collet, Espagne	Granveaud / Sextant / Juge - Pestre - Hérault - Astier / Vallat - Genova - Kock - Dupré	Vallat - Genova - Kock - Dupré
07-10-92	COURNON Etude d'urbanisation du secteur des Toulaites	Ville de Cournon		Collet	Morand - Tolla / Freydefont / Sartout / Berger M. / Arche 5	Freydefont
09-10-92	CLERMONT Aménagement du restaurant des personnels du Conseil Général et de la Préfecture du Puy-de-Dôme	Conseil Général du Puy-de-Dôme	5,8 MF	Ameil	Sélection sur dossier	Panthéon
28-10-92	ISSOIRE Construction d'une salle des fêtes	Commune d'Issoire	13,4 MF	Ameil	Sauvat - Bossier - Marquet / Atelier Z / Courant - Jalicon - Roussel / SCPA Erragne - Pourreyron - Tixier	Sauvat - Bossier - Marquet
12-01-93				Lanquette		
26-01-93				Lanquette		
23-11-92	ST-GERVAIS D'AUVERGNE Rénovation du Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole	Conseil Régional d'Auvergne	20 MF	Brudin	Ameil - Brugière / Bresson - Combes - Ondet / Léaud - Rambourdin - Rivoire / Mallard - Gourguillon	
10-12-92	AURILLAC Nouvelle Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt	Ministère de l'Agriculture et de la Forêt	20 MF	Perrin	Terrisse - Estival - Espagne - Allègre - Eschaller / Maisonnobe - Prunet / Fabre - Speller / AEC - Héraud	AEC - Héraud
22-01-93	MONTLUÇON C.H.G. Aménagement du service gynéco-pédiatrie	C.H.G.	10 MF	Brudin	Sextant / Legrand - Le Roy / Léaud - Rambourdin - Rivoire	Léaud - Rambourdin - Rivoire
05-02-93				Brudin		
20-01-93	MONTLUÇON Extension de l'I.U.T.	Conseil Régional d'Auvergne	10,8 MF	Ondet	Sélection sur dossier	Maret
09-02-93	AURILLAC C.H.G. Restructuration du service ORL Ophtalmologie dans un bâtiment désaffecté	C.H.G.	8,5 MF	Bony; Léaud	Sélection sur dossier	Foa

Charles Terrisse a été élu au Conseil des Prud'hommes pour le département du Cantal.

Philippe Dubois a été nommé Architecte Conseil du département du Cantal en remplacement de Jean Magerand nommé dans les mêmes fonctions dans le département de la Haute-Loire où il remplace Pierre Soria.

Roland Caffort a été nommé Directeur Départemental de l'Équipement du Cantal.

DEMANDES D'EMPLOI

Architectes

CHASSAGNEUX Anne
77 34 16 71 ou 77 61 06 27
DELLUEGUE Stéphane
73 82 14 61
FERRANDEZ Guy
50 41 40 26
FOURNIER Caroline
71 73 05 99
SIMPSON Ian
86 70 13 92
TRAMONI Nicolas
66 75 37 11

Diplômable

BONGIRAUD Véronique
73 34 14 76 (après 19 heures)

Dessinateurs

DOUYER Fodel
73 68 84 22
LAURENT Olivier
73 89 20 26
PRADEAUX Patrick
55 05 19 03

Dessinateurs projeteurs

FAURE Marc
73 38 04 71
SIMEON Philippe
73 36 19 82

Dessinateur projeteur compositeur

PARLAVECCHIO Yves
71 05 51 11

Secrétaires

BRANCO Evelyne
73 69 55 89
DE DEA Eliane
73 38 88 81
LIBON Marie-Luce
73 62 05 87

Urbaniste-aménageur

Poste à créer - Est de la France
Renseignements auprès du CROA
Tél. 73 93 17 84

Technicien bâtiment

DAJOUX Daniel
73 80 16 31

Divers

FASCHING Ulrike
(0) 89/9304391
Etudiante en architecture cherche stage mi-février à juillet 93.

VENTE

Vend encyclopédie REEF 1989 + actualisation 1990, état neuf, achetée 8 100 F (facture), vendue 5 000 F.
Tél. 73 92 37 13

Postes CAO/DAO : logiciels ARCHICAD V.3.43 - (a) 1 Mac IICX 8/80 + écran 19" couleur Triniton Super Mac + Carte graphique Spectrum 8 série II - (b) 1 Mac IIFX 4/40 + écran 19" couleur Triniton Super Mac + Carte graphique Spectrum 8 série II - (c) 1

annonces

Traceur A0 HP Draftmaster 1 - A vendre l'ensemble ou par lot (a), (b), (c). Pour tout renseignement, téléphoner au **73 93 79 92**, Christophe Bourdelle.

Matériel informatique et matériel de bureau

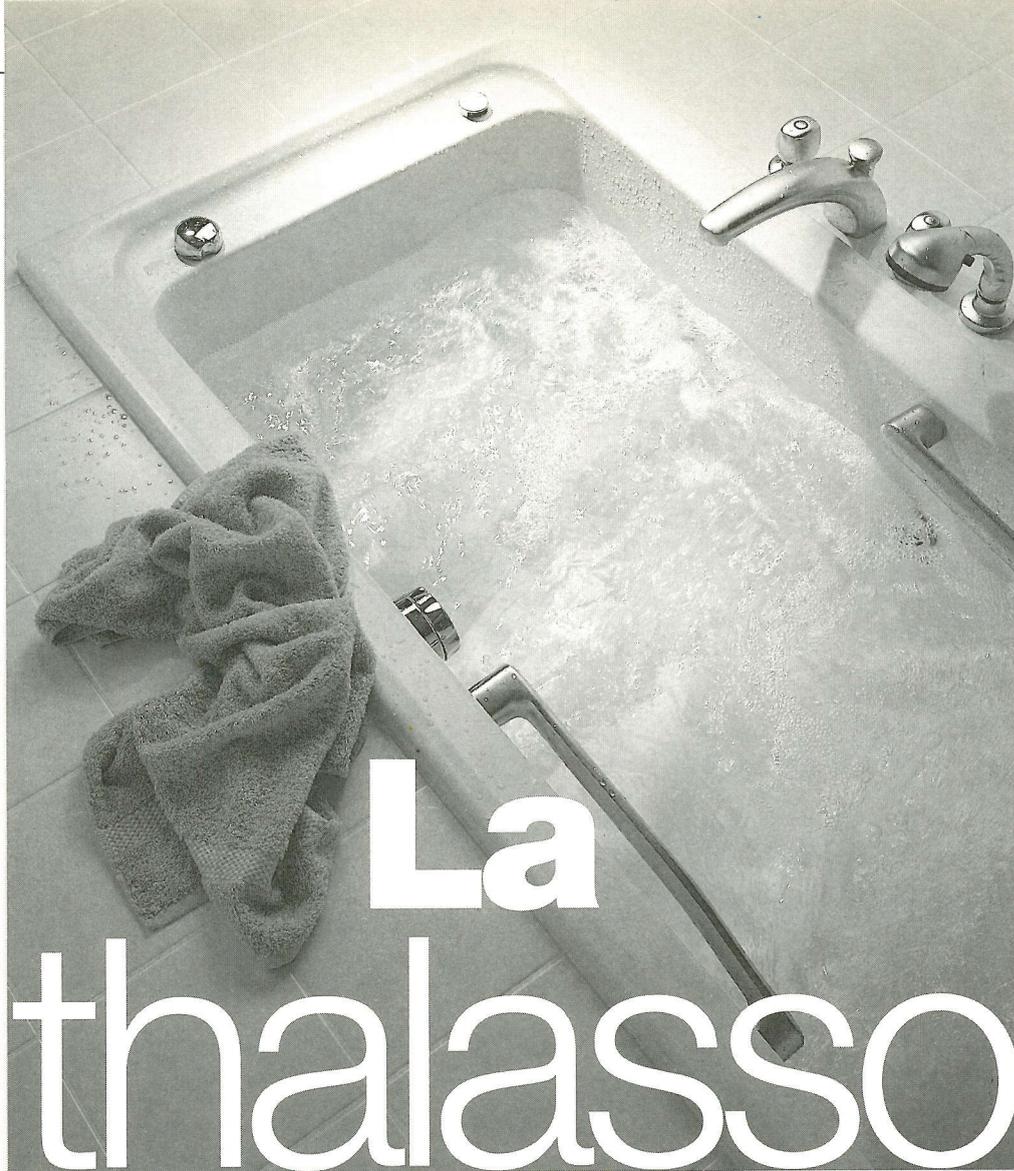
Ordinateur QI 600, disque dur 110 méga, processeur 386 + 387. Imprimante Brother, 24 aiguilles, 132 colonnes, possibilité couleur. Ecran couleur NEC 2A. Onduleur. Table à digitaliser. Table traçante Shumberger. Meuble à plans, rangement vertical. Tireuse de plans. Photocopieur Rex-Rotary, réduction-agrandissement. Télécopieur 3M. Renseignements au **71 05 29 34**, aux h. r.

Photocopieur, bon état, formats A4R, A4, A3, compris meuble support, marque U-BIX 180 Z, prix intéressant.
Tél. 73 92 74 27

Transmettre vos annonces au secrétariat du Conseil de l'Ordre
Fax 73 34 39 09

Le Secrétariat de l'Ordre est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (C.V., etc.)

Dans cette rubrique, un partenaire présente un matériau ou un équipement en montrant les avantages et les inconvénients.



La thalasso

chez soi

Principes

Depuis quelques années, les français découvrent le bien-être apporté par la "balnéo". Ils ne sont encore qu'1,5 % à choisir ce type de baignoire contre... 50 % Outre-Atlantique. Mais les fabricants espèrent atteindre rapidement 200.000 salles de bains.

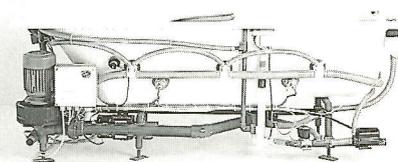
«*Inspirées du système Jacuzzi, apparu sur le marché dans les années cinquante, elles ont vraiment conquis une clientèle depuis le développement de la thalassothérapie*», notent Géraud Rouchy et Christian Ollivier (Etablissements Rouchy). Proposées le plus souvent en acrylique, un matériau permettant une gamme étendue de formes et des possibilités plus grandes pour les nombreuses arrivées d'eau et d'air, elles existent aussi en fonte et même en acier.

Il y en a aujourd'hui pour tous les goûts dans une fourchette de prix qui varie entre 15.000 et 35.000 F selon les systèmes retenus. Ceux qui préfèrent la relaxation prennent un système à air et ceux qui choisissent le massage retiennent le systè-

me à eau. Les deux produits sont vendus séparément mais certains fabricants sont allés plus loin en prévoyant la combinaison des deux sur la même baignoire afin d'obtenir un effet à la fois tonique et relaxant.

Contrairement à certaines idées répandues, qui expliquent parfois l'inquiétude des acheteurs, il ne faut aucune installation particulière, à l'exception d'une prise électrique supplémentaire pour le moteur. Le système est vendu avec la baignoire, qui peut d'ailleurs être utilisée de manière traditionnelle.

Il y en a pour tous les goûts dans une fourchette de prix qui varie entre 15 000 F et 35 000 F selon les systèmes retenus.



Précautions

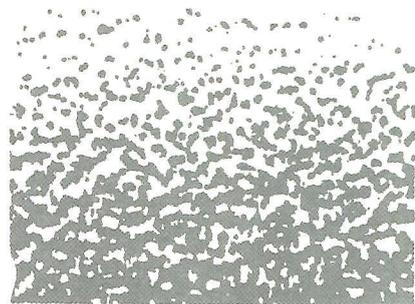
Il n'en reste pas moins vrai que la "balnéo" demande quelques précautions pour éviter le développement des bactéries et qu'elle présente certains inconvénients.

Le prix, évidemment, plus élevé que pour une baignoire classique, mais le service rendu n'est pas non plus le même. Le bruit du moteur, variable selon les fabricants, que l'on peut atténuer en reprenant l'installation de la pièce. Les risques bactériologiques enfin qui proviennent de l'eau "dormant" dans les tuyaux. Il suffit alors de les remplir d'eau pour empêcher l'air de s'y maintenir ou de rincer les circuits systématiquement avant l'utilisation de la baignoire. Tout dépend, là aussi, des équipements que l'on a retenus au départ. Plus qu'ailleurs il faut savoir choisir !

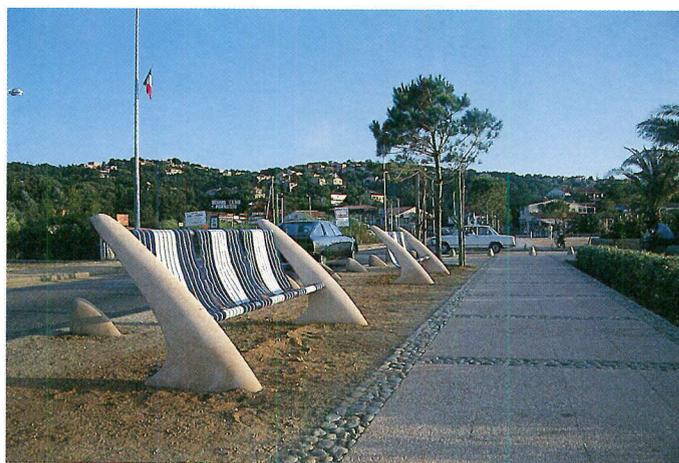
Il ne faut aucune installation particulière, à l'exception d'une prise électrique supplémentaire pour le moteur.



STRADAL



CREATION



PAVAGES - DALLAGES
MOBILIER URBAIN
STANDARD ET SUR-MESURE

STRADAL ENVIRONNEMENT

Direction Commerciale Collectivités

BP 8318 - 95803 Cergy Pontoise Cedex

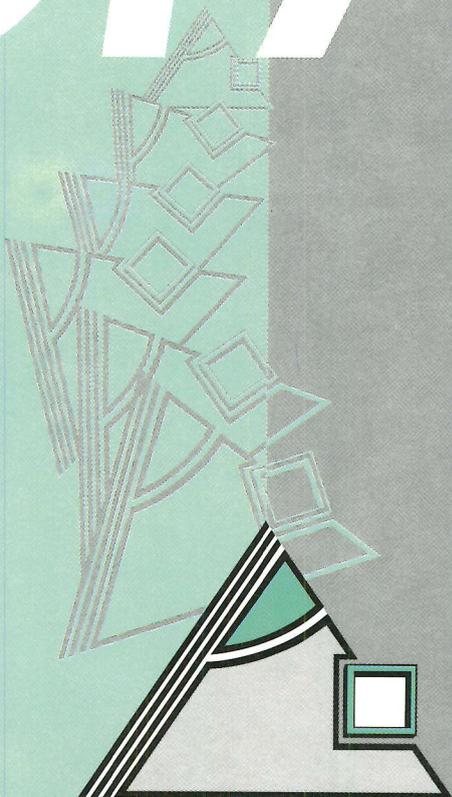
Agence Commerciale BOUAFLE - Tél. 30 90 33 79 - Fax. 30 90 33 11

OPAC

DU
PUY-DE-DOME
ET DU
MASSIF CENTRAL

**Notre
raison
de
bâtir,
c'est
vous !**

32, RUE DE BLANZAT
63000 CLERMONT-FERRAND
TEL. 73.41.16.16



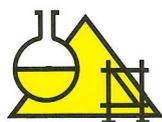


Cuisines mobalpa pour être sûr d'être bien

Pour ma cuisine, j'ai trouvé plus exigeant que moi : mon installateur-conseil Mobalpa. Il a tout de suite su m'orienter, me conseiller. Il m'a gratuitement présenté plans et devis. Pour lui, tout est important. Délais, finition, branchements... Il n'y a pas de petit détail. Et puisque ma cuisine est garantie 5 ans, je suis sûre d'être bien. D'être bien longtemps.

MOBALPA
C U I S I N E S

ESPACE JULIEN
15, Avenue Julien
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 73 93 49 44



weber et broutin

la marque des professionnels

300 pages pour construire ou rénover

Des conseils et des solutions
dans tous les domaines de la construction.



Zone Industrielle - CD518
38540 HEYRIEUX
Tél. : 78.40.07.83 - Fax : 78.40.08.60

ROUCHY

CARRELAGE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

DE BAINS

ROUCHY

CHAU

Z.I. Le Chapeau Rouge
Le Broc
63500 Issoire
Tél. 73 89 02 89
Fax. 73 55 12 01

Z.I. du Brezet
18, rue Louis-Blériot
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 73 90 20 30
Fax. 73 90 26 85

Z.I.
41, rue de Romainville
03300 Cusset/Vichy
Tél. 73 70 98 06 63
Fax. 73 98 31 80

Z.I. de Sistières
Avenue G; Pompidou
15000 Aurillac
Tél. 71 48 00 71
Fax. 71 64 27 05

Z.I. de Cantaranne
Rue de la Prade
12850 Onet-le-Château
Rodez
Tél. 65 67 00 46
Fax. 65 67 11 83